

Un logiciel révolutionnaire pour l'art dentaire à l'Université de Montréal

La disquette est à la fois musée, labo, bibliothèque et même professeur



CAROLE THIBODEAU

Les étudiants en médecine dentaire pourront, dès septembre prochain, suivre un cours par ordinateur, grâce à un logiciel qui regroupe les avantages d'une bibliothèque, d'un musée, d'un laboratoire et d'un professeur!

Cet outil pédagogique a été soigneusement conçu par le professeur Arto Demirdjian, de la faculté de médecine dentaire de l'Université de Montréal. C'est un logiciel à la fois simple et raffiné, qui exploite le vaste potentiel de donnée des CD rom, ces dérivés des disques compacts.

Ce logiciel est unique au monde dans sa spécialité, bien que de nombreux chercheurs suivent une direction parallèle, c'est-à-dire l'exploitation du CD rom comme outil pédagogique mais dans d'autres disciplines. Grâce à *Super Growth*, on peut tout apprendre sur l'évaluation clinique du développement dentaire et de l'âge osseux, autrement dit l'âge physiologique.

Le CD Rom a l'aspect d'un disque laser ou compact disc, duquel il est dérivé. Alors que les données enregistrées sur votre disque compact de Michel Rivard ou de Johanne Blouin sont audio-numériques, celles du CD rom sont des données de logiciels, lues par un lecteur laser adapté à un ordinateur personnel.

Le CD ROM peut contenir 600 megs (mégabytes) d'information.

Un meg est égal à 1000K alors qu'une page de texte tient dans 2K. À titre de comparaison, une cassette du style *micro floppy disk* comme on en insère dans nos PC modernes contient 1,44 meg d'information. C'est dire si le DC rom nous fait faire un pas de géant.

Face à un tel ordinateur, l'étudiant n'a plus besoin de courir à la bibliothèque ni au musée; s'il veut en savoir plus sur les différentes étapes par lesquelles une dent sort de la gencive, il demande au menu un texte sur la question. Ce texte lui donne accès à volonté à une radiographie illustrant ladite dent à différents stades, à un schéma explicatif et à une photographie d'une pièce de musée illustrant ce phénomène.

Au chapitre de l'anatomie, le cours montre sur l'écran un dessin des muscles faciaux. Avec la souris, l'étudiant pointe un muscle pour connaître son nom. «Le muscle buccinateur est le muscle pour siffler et souffler», répond la machine. Suivent quelques phrases indiquant où le muscle s'insère, quels nerfs le commandent, etc.

Quand l'étudiant estime qu'il a bien assimilé un chapitre, il demande au didacticiel de lui faire passer un examen.

20 ans de recherche

«Ce didacticiel est le fruit de recherches d'une vingtaine d'années», affirme le professeur Demirdjian, qui a été également le fondateur du Centre de recherche sur la croissance humaine de l'Université de Montréal, en opération de 1966 à 1986. En effet, les 2000 radiographies du logiciel ont été puisées au sein des 12 000

radios qu'Arto Demirdjian a accumulées au cours des années pendant lesquelles il étudiait la croissance chez quelque 1000 enfants canadiens-français qu'il a suivis de la naissance à l'adolescence. Pour ces enfants, il dispose de radios des mâchoires et de la main à l'âge de six mois, de 12 mois, de 18 mois, etc. Pour les spécimens sélectionnés, classés par âge et par sexe, l'ordinateur peut afficher une série de données comme l'âge chronologique, l'âge osseux, la taille, la stature, etc.

Le professeur Demirdjian a, au cours de sa carrière, mis au point une méthode pour mesurer l'âge biologique des individus à partir de leur développement osseux. Cette méthode est incorporée à son logiciel.

«Outre notre âge chronologique, nous pouvons définir plusieurs âges physiologiques, explique ce dentiste-anatomiste: l'âge dentaire, l'âge osseux, l'âge morphologique (d'après la taille), l'âge des caractères sexuels secondaires, l'âge de nos artères, etc., lesquels dépendent de notre état biologique et n'ont rien à voir avec l'âge mental.»

Au cours de ses recherches, Arto Demirdjian a mis au point des méthodes pour déterminer l'âge osseux et l'âge dentaire.

Le visage animé par l'enthousiasme, le professeur Demirdjian est intarissable sur la prochaine étape: dans quelques mois, la technologie permettra d'enregistrer des séquences vidéo sur un DC Rom. «Le logiciel interactif pourra alors comprendre des séquences vidéo, jubile-t-il. Plus besoin de faire des dissections réelles. L'étudiant suivra la dissection

sur le vidéo. Il pourra l'interrompre à son gré, avancer ou reculer sur le film. Il pourra pointer un détail d'une image et poser des questions sur ce détail à l'ordinateur.»

Le professeur Demirdjian a déjà commencé à jeter les bases d'un tel logiciel sur l'anesthésiologie et l'anatomie.



Le dentiste Arto Demirdjian, créateur de l'étonnant CD rom, pour l'enseignement de l'art dentaire.

PHOTOS JEAN COUPEL, La Presse

Le français et les sciences: changer les normes d'excellence

CAROLE THIBODEAU

«I faut changer les normes qui poussent les scientifiques québécois à publier en anglais plutôt qu'en français.»

Gaëtan Tremblay, rédacteur en chef de la nouvelle revue TIS, est convaincu que le français a de l'avenir comme langue scientifique, si on encourage son usage. «Pour que les chercheurs publient en français, il faut que certaines règles soient respectées, ajoute-t-il. Une des conditions premières: l'existence de revues de haut calibre en langue française.»

C'est pourquoi le gouvernement québécois et la Communauté française de Belgique ont créé la revue TIS — pour Technologies de l'information et société — destinée aux chercheurs de langue française qui font des travaux sur l'impact des nouvelles technologies de l'information sur les modes d'organisation sociale.

En plus de ses activités de rédacteur en chef, M. Tremblay est également directeur du doctorat conjoint en communications, doctorat qui réunit l'UQAM, Concordia et l'Université de Montréal. «Un des problèmes que rencontre le chercheur qui veut publier en français, explique-t-il, c'est que sa performance de chercheur est jugée selon la cote qu'on at-

tribue aux revues dans lesquelles il publie.»

À moins de posséder une fortune personnelle comme le biologiste Jean Rostand, les chercheurs doivent absolument publier s'ils veulent décrocher des subventions et poursuivre leurs recherches. La règle du jeu, c'est de publier le plus grand nombre d'articles possible et dans les revues les plus prestigieuses possibles.

Le département universitaire qui évalue un chercheur en vue d'une promotion ou le jury en vue d'une subvention peut le faire en additionnant les cotes des revues dans lesquelles le scientifique a publié. Une revue

internationale peut recevoir la cote 3, une revue nationale la cote 2 et une revue québécoise la cote 1.

Le prestige d'une revue se mesure aussi à la qualité du mode de sélection, au tirage ou encore au ratio des articles acceptés sur les articles refusés.

Le hic: ces critères désignent souvent les revues américaines. Les chercheurs envoient donc tout le matériel qu'ils jugent intéressant à ces dernières.

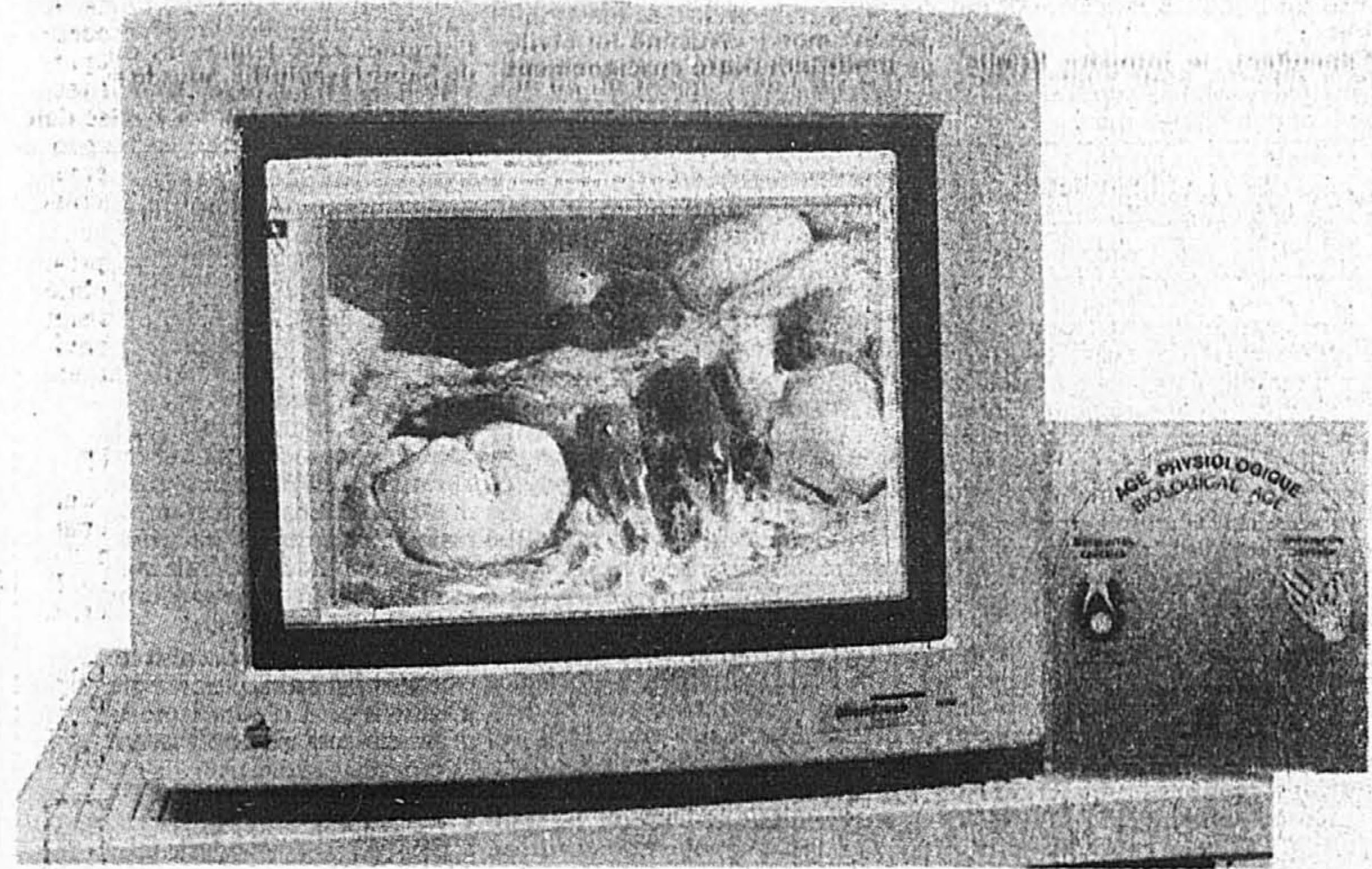
Porté à l'attention du public particulièrement lors du virage linguistique, il y a un an, des Annales de l'Institut Pasteur, le déclin du français en sciences n'est pas obligatoire. «Je ne crois pas que le tirage des Annales ait sensiblement augmenté après son virage linguistique, affirme M. Tremblay. Ces revues sont tellement spécialisées qu'elles ne peuvent rejoindre qu'un petit nombre de chercheurs.»

Une autre limite contraignante à réviser, selon M. Tremblay, est l'application des normes de sciences pures à celles des sciences sociales. Les résultats d'une recherche sur le comportement des Québécois n'intéresse guère les Américains ou les Britanniques; elles seront donc publiées au niveau national, moins coté. L'envergure internationale des revues ne peut avoir ici la même signification.



PHOTO JEAN COUPEL, La Presse

M. Gaëtan Tremblay: «Une revue internationale reçoit la cote 3, une revue nationale la cote 2 et une revue québécoise la cote 1.»



Pour tout connaître sur la croissance des os, le logiciel Super Growth remplace la bibliothèque, la radiothèque et le musée.

A TIRE-D'AILE

Nos lecteurs s'amuse avec des mésanges, des bruants, des perdrix grises...

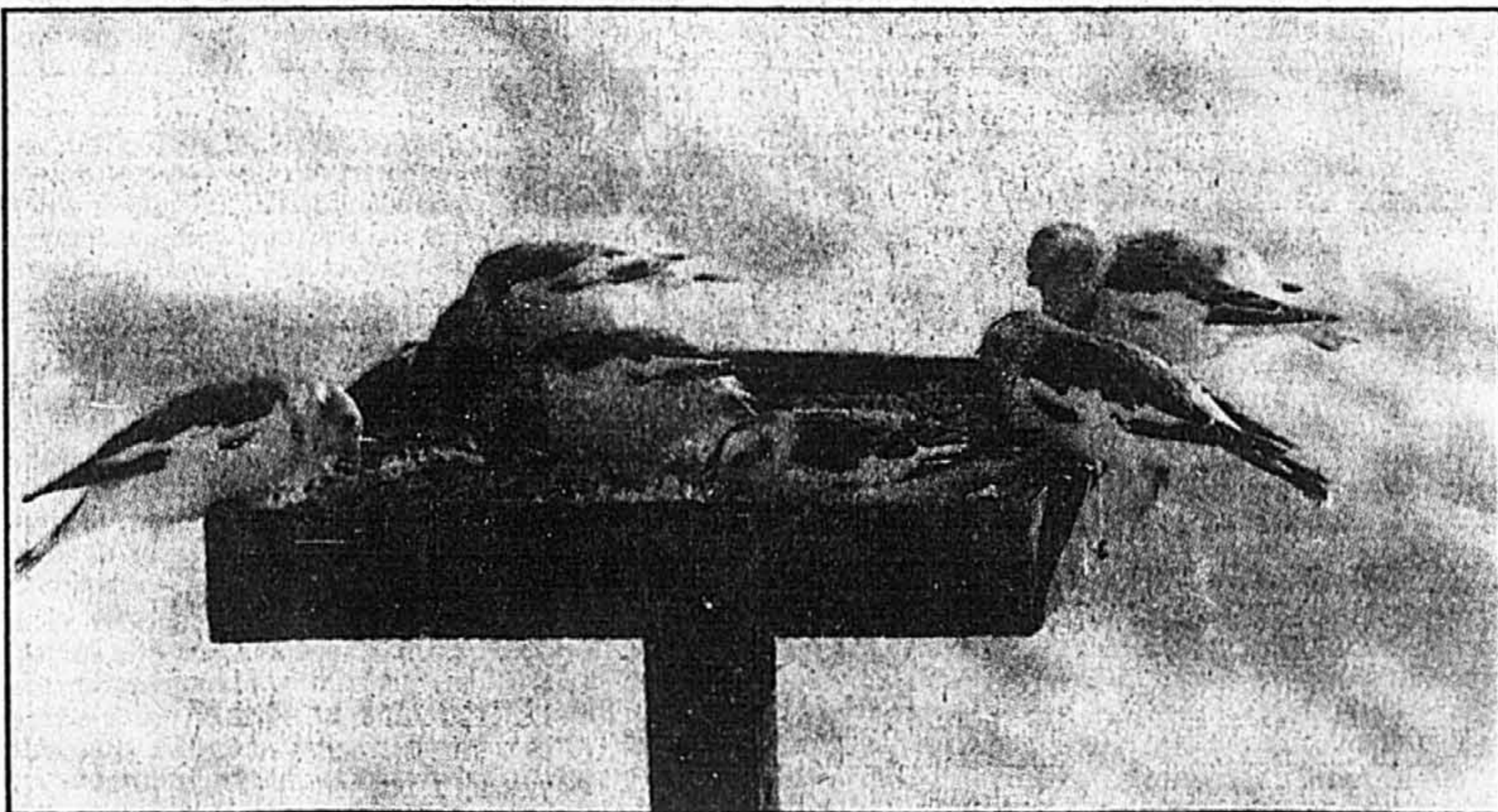
PIERRE GINGRAS



Un nombre de lecteurs nous écrivent pour trouver réponses à leurs questions ou encore, tout simplement, pour faire part de leurs observations. La chronique d'aujourd'hui fait place à quelques-uns de ces ornithologues amateurs.

Des mésanges peu farouches à l'Île-des-Sœurs

Les mésanges se sont bien habituées à la présence des humains à l'Île-des-Sœurs. À preuve, écrit Sylvain Mathieu, de Montréal, lorsque que l'on se promène près de mangeoires ou dans le petit bois de l'île, les oiseaux n'hésitent pas à se percher sur les observateurs. «Elles deviennent rapidement aussi envahissantes que des moustiques, se posant sur l'épaule, la tête, les poches du manteau. Elle se querellent entre elles en gazouillant un chant qui semble agressif», témoigne-t-il. On accède au petit bois de l'Île-des-Sœurs en se rendant à l'extrémité du boulevard du même nom, à l'entrée (ou à la sortie) du pont Champlain. Apportez quelques poignées de graines de tournesol avec vous. Elles viendront sûrement manger dans votre main.



Bruants des neiges aux mangeoires

Je n'ai pas encore eu la chance, comme Rolland Racine, de Beloeil, d'observer des bruants des neiges cet hiver, comme c'est le cas habituellement lorsque je circule le long des routes de campagne, sur la Rive-Sud. Ces oiseaux se tiennent souvent sur le bord des chemins, comme les alouettes cornues, probablement pour manger des végétaux ou des graines dégageés par les déneigeuses.

S'il nous arrive de voir ces oiseaux en très grand nombre dans la région métropolitaine,

parfois en groupe de plusieurs milliers d'individus, il est plutôt rare qu'ils se présentent à nos mangeoires, en raison semble-t-il du peu de postes d'alimentation situés près des grands champs qu'affectionne l'espèce.

Mais n'est pas le cas en Abitibi comme en témoigne la photo ci-haut prise en février 1987 par Guy Couture, un lecteur de Rouyn-Noranda. Il arrive assez souvent, me dit-on, que ce bruant grégaire se présente également aux mangeoires dans la région de Québec, justement là où les mangeoires se trouvent près de vastes espaces ouverts. Il

aurait toutefois des exceptions à la règle. Un observateur de Mont-Laurier, Robert Lebrun, technicien de la faune au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, nourrit des bruants depuis le début de l'hiver chez lui, même si sa mangeoire est dans un endroit boisé. Trois bruants lapons font d'ailleurs partie du groupe.

Je vous signale par ailleurs que de nombreux amateurs appellent encore le bruant des neiges de son ancien nom de *plectropane des neiges*, un nom issu directement du latin.

Perdrix grises dans le cimetière

Jacques Rouiller, réside à Plessisville, juste derrière un cimetière. En novembre dernier, il réalise que des perdrix grises s'abritent à cet endroit, sous une grande haie de cèdre de plus de 125 mètres de long. Aujourd'hui, avec du millet, il réussit à les attirer dans sa cour quotidiennement.

«Quel spectacle aussi de les voir se jeter dans la neige et disparaître, écrit-il. Elles creusent un petit tunnel d'où émerge alors une petite tête et peuvent rester ainsi des heures entières.» Ces propos me rappellent un fait peu connu concernant notre gélinotte huppée et probablement la perdrix grise, comme en font foi ces lignes.

On sait que les gélinottes passent souvent la nuit enfouies sous la neige qui agit alors comme isolant. On a cru longtemps qu'à la suite de tempête de verglas, les oiseaux restaient prisonniers de la couche de glace et mouraient sur place. Or il semble que ce ne soit pas le cas. Nos gélinottes seraient suffisamment fortes, dit-on, pour se dégager de leur prison de glace. Selon Réginald Ouellet, du ministère du Loisir de la Chasse et de la Pêche, c'est plutôt en tentant de plonger à grande vitesse dans la neige pour y trouver refuge, que les accidents arrivent. Quand la couche de neige est recouverte de verglas, les oiseaux se tuent lors de l'impact.

EN BREF

Pierre Guertin de Saint-Placide se dit convaincu que les choux des tours s'installent chez nous un jour ou l'autre. Il estime que le gouvernement a pris la bonne décision en éliminant le petit groupe arrivé à Port-Cartier, il y a cinq ans.

Andrée Couture, de Plessisville, soutient que ce sont les atterrissements de moineaux qui attirent les autres espèces à se pointer le bec et finalement à venir manger aux mangeoires. L'ignorer s'il existe des études sur le sujet. Mais je suis enclin à croire que vous avez raison. Il me semble, du moins à première vue, qu'un rassemblement d'oiseaux ne peut qu'attirer l'attention des autres.

Catherine Brunet, de Laval, demande un avis sur l'impact de la pollution par les pesticides, herbicides et autres produits de même nature, notamment ceux qui sont utilisés abondamment pour garder le gazon toujours vert. Elle se demande si la diminution de la population de certaines espèces n'est pas le résultat de cet excès. Eh bien, je l'ignore. Je n'ai pas la prétention de connaître tous les effets de ces produits chimiques. Mais, à mon avis, il y a un net abus de pesticides et d'herbicides sur les gazons, ce qui nuit sûrement à la nature, mais ce qui fait l'affaire de nombreuses compagnies.

Le carnet d'observation page B4

Éditorial

Paul Desmarais
président du conseil
d'administration

Roger D. Landry
président et éditeur

Claude Masson
éditeur adjoint

Marcel Desjardins
directeur de l'information

Alain Dubuc
éditorialiste en chef

De la «dollarisation» à la réforme monétaire

Malmené par l'inflation et les déficits chroniques depuis 25 ans, le dollar américain n'est plus la monnaie la plus recherchée. Les Américains à l'étranger ont perdu l'habitude de demander: «How much is this in real money?» Mais le dollar est encore la meilleure approximation d'une monnaie mondiale.

On raconte l'histoire de deux Polonais qui regardent une Volkswagen et parlent de son prix de 20000 marks. L'un demande: «20000 marks? Combien est-ce dans notre monnaie?» L'autre répond: «À peu près 12000 dollars.» L'histoire est à peine exagérée car le dollar joue un rôle de premier plan dans l'économie parallèle polonaise alors qu'à côté, le gouvernement soviétique achète du blé à ses paysans pour des dollars.

La «dollarisation» de l'économie polonaise n'est toutefois pas encore aussi poussée qu'en Argentine où, à cause de l'inflation galopante, certaines conventions collectives stipulent un salaire minimum exprimé en dollars. Cela fait longtemps que les économistes argentins font leurs analyses en dollars pour qu'elles aient encore un sens au bout de quelques semaines et que les gens tentent de maintenir leurs épargnes en dollars.

Quand l'inflation provoque la dévalorisation vertigineuse de

la monnaie, les gens cherchent un cadre stable pour leurs transactions. Dans les cas extrêmes, il faut même détruire la monnaie qui n'a plus aucun rapport avec la réalité économique.

L'obstacle majeur à une réforme monétaire sérieuse est presque toujours le gouvernement qui se sert de la planche à billets pour financer son déficit. Le gouvernement bolivien a trouvé un moyen de mettre fin à l'inflation galopante il y a quelques années. Il a simplement décidé de ne jamais dépenser de l'argent qui ne se trouvait pas dans ses coffres. Cette discipline financière a fait baisser l'inflation au point où des commerçants ont commencé à refuser des dollars!

La «dollarisation» peut graduellement forcer le gouvernement à entreprendre une réforme sérieuse de la monnaie et à s'imposer une discipline financière. Parce que l'économie dollarisée a tendance à échapper au gouvernement, la crise des finances publiques s'aggrave, malgré une certaine prospérité dans le secteur privé. Par ailleurs, l'impression de quantités croissantes de billets de banque est de moins en moins capable de renflouer le gouvernement. Celui-ci doit, par conséquent, reconnaître sa faillite.

Si l'Argentine en arrivera à dépendre surtout du courage politique du président Menem car une réforme monétaire doit être accompagnée d'une réforme des finances publiques pour rétablir le crédit de l'État. Cela ne se fait pas sans heurter les civils et les militaires qui vivent des largesses du gouvernement.

La situation monétaire est vraisemblablement tout aussi critique en Europe de l'Est qu'en Argentine. Elle est cependant moins apparente car l'inflation est mieux dissimulée dans un labyrinthe de contrôles des prix et de subventions. Au fur et à mesure que l'économie de marché sera libérée pour stimuler la production et la croissance économique, la vigueur de l'inflation sera révélée et la question de la réforme monétaire se posera.

En réalité la question se posera très rapidement quand les deux monnaies allemandes seront unifiées — ce qui ne saurait tarder, car le mark de l'Ouest joue déjà le même rôle à l'Est que le dollar en Argentine. L'Allemagne de l'Est subira alors une profonde réforme monétaire. Si cette réforme est bien faite et respecte les lois du marché, il sera évident qu'une monnaie solide facilite la croissance et la modernisation de l'économie. La Pologne, la Tchécoslovaquie et la Hongrie devront alors aussi songer à une réforme monétaire pour sortir de la stagnation économique et bureaucratique.

En Argentine comme en Europe de l'Est, il sera de nouveau possible de parler sérieusement d'investissements étrangers et d'un règlement de la dette extérieure une fois que le marché libre aura remplacé le marché gris et qu'une solide monnaie nationale aura remplacé le dollar.

Frédéric WAGNIÈRE

La boîte aux lettres

La greffe cardiaque: l'ultime espoir de vie pour les patients dont les jours sont comptés

Pédiatre, l'auteur de ce témoignage a lui-même subi une greffe et il se porte à la défense de la transplantation cardiaque attaquée par des groupes écologistes qui s'interrogent sur le bien-fondé de cette technique.

JEAN PELLETIER

Depuis quelques années, on parle de plus en plus, en bien et en mal, des nouvelles technologies médicales de pointe, qu'elles se situent sur le plan diagnostique ou thérapeutique. Non seulement le profane, mais même le jeune praticien a peine à suivre les progrès fantastiques de la recherche médicale.

La chirurgie de greffe est résolument sortie de sa période héroïque. Grâce à une meilleure prise de conscience de la population vis-à-vis du don d'organes, la découverte de la cyclosporine qui contrôle efficacement le rejet, le transport mieux organisé et plus rapide de l'organe du donneur, nous pouvons affirmer que d'ici quelques années à peu près tous les organes pourront être greffés.

«La transplantation cardiaque est en voie de devenir une procédure relativement commune avec d'excellents résultats à court et à moyen terme. Il y a actuellement dans le monde plus de 200 centres hospitaliers spécialisés en transplantation cardiaque. Cette intervention s'effectue au rythme d'environ 2000 par année», affirme le docteur McKenzie, à l'occasion du premier Symposium canadien sur les transplantations, tenu en avril 1988, à l'hôpital de London, Ontario.

Ce n'est pas tout le monde cependant qui applaudit aussi vigoureusement à ce genre de progrès de la médecine. Certaines

gens, probablement bien intentionnés, souvent inféodés à des groupes écologistes, et, comme par hasard, ne jurant que par les médecines douces, s'acharnent de plus en plus, à travers quelques revues soi-disant scientifiques, à décrier ces nouvelles technologies médicales de pointe. On va même jusqu'à affirmer que «la transplantation cardiaque est une technologie morbide qui cause plus de maladies qu'elle n'en soulage. Elle ne guérit jamais le patient!» Il faut réellement être ignare pour avancer de tels propos et ainsi se livrer à une aussi ridicule tentative de désinformation. Actuellement la greffe cardiaque est considérée comme la seule planche de salut du patient en phase terminale d'une cardiopathie. Comment oser taxer de morbide une opération qui donne à nouveau un immense espoir de vie au patient dont les jours sont comptés?

En réponse à la position de ces gens, dont je respecte par ailleurs le point de vue, je tenterai, à partir de mon vécu personnel comme médecin et comme greffé cardiaque, d'expliquer un peu la situation que vit le malade avant, pendant, et après sa transplantation.

Le 22 août 1985, à 2 heures du matin, sans aucun signe prémonitoire ni aucun facteur prédisposant, sauf peut-être le stress de ma profession, je suis victime d'un infarctus massif. Mon épouse est prévenue que je ne pourrai survivre. Pourtant, pendant trois semaines, aux soins coronariens, je ne tiens que par un fil. Presque miraculeusement, je réussis à traverser cette période critique. Mais les dommages au cœur sont énormes; je développe progressivement un anévrisme (dilatation) qui intéresse les deux ventricules. C'est le début d'une lente convalescence qui, au fond, n'en fut jamais une. Amaigrissement, anorexie, grande fatigue au moindre effort, cyanose, froideur des extrémités; j'ai

tous les signes et symptômes d'une insuffisance cardiaque sévère. La force de contraction de mon cœur diminue jusqu'à 11% de sa capacité; alors qu'elle se situe à environ 60% chez l'individu normal. Après un an d'une pénible convalescence, avec une qualité de vie médiocre, je décide quand même de reprendre un peu mon travail comme pédiatre. Je m'en tiens à l'examen de quelques enfants, et le matin seulement. Entre chaque examen, je dois me laver les mains à l'eau presque bouillante, sinon je fais geler mes petits patients. Je ne pourrai jamais oublier certaines de leurs réflexions. «Mon oncle Jean, pourquoi tes mains sont froides?» — «Pourquoi tes lèvres sont peinturées en bleu?» — «Pourquoi tu souffles fort?» — «Pourquoi tes joues sont creuses?» Je réalise peu à peu que ma qualité de vie devient pitoyable.

Alors, délicatement, on commence à me parler de l'éventualité d'une transplantation. C'est dur à accepter. J'en connais tous les risques, ou presque. Je peux refuser. Malgré tous les médicaments, mon état continue de se détériorer. Je monte les escaliers en m'assoissant à toutes les trois marches. Plus d'une fois je me surprends à explorer la Providence qu'elle vienne me chercher. La vie n'est plus vivable. Puis les événements se bousculent. Je suis réadmis à l'urgence dans un état presque moribond. Une semaine plus tard, on me transfère à l'Institut de Cardiologie de Montréal pour une dernière évaluation en vue d'une greffe. Le verdict tombe comme un couperet: j'en ai pour six mois, neuf mois au maximum. Alors c'est le compte à rebours, la terrible période d'attente. C'est l'expérience douloureuse de vivre toutes les étapes d'une phase terminale. Enfin l'annonce d'un organe disponible. Quel bonheur! J'avais une dernière chance, une planche de salut. Je

reçois mon nouveau cœur. À peine réveillé et désintubé, on m'installe déjà sur le «pédalo». Incroyable! On vient à peine de me fermer le thorax et je ne suis même pas souffrant. Je suis heureux. Et ma famille donc! Malgré la lourdeur du traitement, ma qualité de vie s'améliore de jour en jour. Le «pédalo» de plus en plus vite. L'appétit revient. Je respire beaucoup mieux. Ma coloration redevient normale. Après quelques semaines, je quitte l'hôpital. Ma femme doit me retenir pour m'empêcher de marcher trop vite. À l'horizon, c'est désormais le grand défi de vivre une renaissance.

Mais même une fois greffé, je ne suis pas au bout de mes peines. C'est la peur d'un rejet plus ou moins sévère. La prise quotidienne de nombreux médicaments aux effets secondaires importants, ce qui entraîne une immuno-déficience qui me rend vulnérable à toutes sortes d'infections. Heureusement, l'équipe médicale de l'Institut me surveille de près. Avec un fidèle suivi thérapeutique, une excellente alimentation, et un programme journalier d'exercices, je puis récupérer progressivement une qualité de vie fort acceptable.

Ces mêmes «écologistes» affirment que les technologies médicales de pointe sont grandement responsables de la crise actuelle du système de santé québécois. Faudrait-il peut-être laisser crever tous ces patients terminaux en attente d'un organe, histoire de diminuer le coût des services de santé? Que faire alors? Sauver le système de santé qui, lui, de toute façon, va nous survivre, ou bien sauver le malade qui, lui, n'en a plus de chances de survie, si ce n'est grâce à une greffe?

Admettons honnêtement que les transplantations d'organes nous obligent à nous poser le très sérieux problème du coût des nouvelles technologies en médecine. À l'occasion d'un Symposium national sur l'Éva-

luation des Technologies de la Santé, dont la ville de Québec était l'hôte, en juin 89, ce problème fut fort bien posé par notre ex-ministre de la Santé, Mme LaVoie-Roux: «La technologie médicale de pointe est responsable en grande partie de la haute qualité des soins et des performances sanitaires qui caractérisent notre système de santé. Mais, en même temps, elle est la source d'incertitude en ce qui concerne l'évaluation économique, éthique et sociale de ce même système.»

Tous les intervenants de la santé, c'est-à-dire nos gouvernants, nos administrateurs d'hôpitaux, nos médecins, mais aussi le simple citoyen, nous en sommes arrivés à une étape cruciale de ce virage technologique. Il y a un choix de société à faire qui sera peut-être lourd de conséquences. Comme l'affirme le docteur McGregor (*New England Journal of Medicine*, janv. 89). «Le coût du système de santé augmente en proportion du succès thérapeutique de chaque innovation technologique.» — «L'essor extraordinaire en cardiologie fait que la science fiction de notre enfance est maintenant la réalité. L'hémodynamique, de diagnostic, est devenue curative. La mortalité cardio-vasculaire est en décroissance depuis 20 ans à un rythme annuel d'environ 3% (docteur Théroix, cardiologue à l'I.C.M.). Pour bien négocier ce délicat virage, le docteur Brunet, directeur général du CHUL, et l'un des invités à ce même Symposium, amène probablement un élément majeur de la solution: «L'examen rigoureux de l'efficacité clinique et du rendement économique des principales technologies, avant leur diffusion, améliorera sans doute la performance du système de santé.» Le Conseil d'évaluation des Technologies de la Santé, mise sur pied par le M.A.S. en août 88, et présidé par le docteur McGregor, se voit nanti d'une lourde responsabilité.

En revivant par la pensée ma longue expérience de maladie et de greffe cardiaque, je me pose

parfois de drôles de questions. Jusqu'où ma société peut-elle aller financièrement pour non seulement sortir le patient d'une phase terminale, mais aussi lui redonner l'immense espoir d'une qualité de vie dont il se voyait privé depuis plusieurs années? Au fait, mes amis les «écologistes», combien seriez-vous prêts à payer pour faire partie du club «Adoptez un beluga», comme vient de le faire le Prince Charles, l'été dernier, avec tambour et trompette, et à grands renforts de publicité dont tous les Canadiens régleront la note? Dites-moi donc. A combien s'est élevée la note de services des six brise-glace qui ont pris presque une semaine à libérer ces trois pauvres baleines «en phase terminale», l'année dernière, dans l'océan arctique? Franchement, c'est assez!

Je regrette, mais je ne reconnais pas à ces quelques scribes du mouvement écologique, le droit et encore moins la compétence d'affirmer sur un ton presque méprisant que «la transplantation cardiaque est une technologie morbide dont l'ultime issue est la mort aliénée». Au contraire, c'est un véritable hymne à la vie que pourraient chanter tous mes amis, les «greffés», les «pontés», les «dilatés». Et c'est avec énormément de reconnaissance que nous remercions la société de nous avoir donné accès à ces technologies de pointe, dispendieuses, il est vrai, mais combien riches en réalisations actuelles et futures.

Face à ce raffinement des nouvelles technologies, le médecin doit bien prendre garde de ne pas considérer son patient comme une mosaïque d'organes dont certains sont en bonne santé, d'autres, malades. La maladie, en soi, n'existe pas. C'est une personne globale qui est malade, qui vit dans un milieu donné et dont il faut prendre soin avec énormément de compréhension, de respect et de compétence. C'est tout le défi de la médecine dite «holistique.»

1: Les transplantations cardiaques... ou quand la médecine rend malade (M. Poisson). Revue écologique Contretemps — Automne 89.

A-t-on les outils législatifs adéquats pour réagir aux problèmes posés par le sida?

L'auteur est avocat.

LOUIS LEYELLIER DE ST-JUST

C'était en 1906. Le Parlement fédéral de l'époque venait d'adopter une loi qui régissait l'intervention gouvernementale quant au contrôle d'une certaine épidémie qui faisait rage, celle de la lèpre. La loi sur la lèpre destinait les personnes atteintes aux lazarets, où elles étaient traitées comme des détenus, c'est-à-dire qu'elles ne pouvaient s'échapper sans crainte qu'un mandat d'amener soit émis contre elles. Indésirables et dangereuses, une loi réglait ainsi leur sort. Pendant plus de soixante-cinq ans, cette loi demeura en vigueur (1).

À la fin de l'année 1981, les premières données épidémiologiques deviennent disponibles à propos d'une maladie infectieuse, transmise par voie sexuelle et sanguine, le syndrome d'immuno-déficience acquise (sida). En février 1988, l'Organisation

mondiale de la santé rapporte que l'épidémie a déjà touché 75 392 personnes, dans 129 pays, et que la moitié des victimes sont déjà mortes (2). Très tôt la société nord-américaine identifie durement ceux qui constituent à ses yeux une menace: les homosexuels, les bisexuels, les hémophiles, les utilisateurs de drogues intraveineuses; les Haïtiens et les Africains sont de ce nombre.

Depuis 1981, des comportements et des attitudes dominés par la peur invitent les appareils gouvernementaux et judiciaires à se porter au secours d'une société qui se croit innocente et qui oublie trop facilement ses obligations de prévention et ses devoirs de compassion. En l'absence d'une technologie médicale capable de freiner le mal et de calmer la peur, on se tourne donc vers le droit, sans toujours reconnaître que ses pouvoirs sont souvent limités et qu'il doit tenir compte et de la protection de la santé publique et de la sauvegarde des libertés civiles.

Avant de prendre des décisions relatives au sida, le droit et l'appareil judiciaire contemporain doivent toujours se rappeler que l'Histoire les a précédés et qu'elle peut devenir pour eux une source d'inspiration. Ce n'est pas par hasard que les auteurs comparent l'émol ressenti face au sida à celui que les grandes épidémies d'autrefois ont provoqué (3).

Si le taux de mortalité était élevé dans le cas de la peste par exemple, l'absence de tout remède efficace dans la lutte contre le sida, la mauvaise compréhension de la maladie et la quasi-certitude de la mort chez celui qui en est atteint, tous ces facteurs concourent à donner au sida un visage analogue à celui de la peste et à entretenir une peur abondamment véhiculée par les médias.

Inspirés par l'histoire de la peste, mais aussi par celle de la variole, de la tuberculose, de la lèpre ou du choléra, le droit et surtout l'appareil judiciaire doivent éviter les erreurs passées et

ne pas perdre de vue que nous vivons dans une société qui, depuis quelques années déjà, cherche à valoriser les droits dits fondamentaux. Ce sont les valeurs fondamentales d'une société qui définissent son identité. Elles indiquent ce qu'elle tolère ou ne tolère pas. Elles sont le fondement de ses politiques, de ses lois et de ses règlements. Par ailleurs, il est essentiel que l'appareil judiciaire et le droit comprennent adéquatement la maladie, ses modes de transmission, son ampleur, son développement prévisible et les moyens d'en restreindre la propagation. À défaut de cette connaissance, nous risquons de retomber dans le vieux piège de l'intolérance.

S'il revient au législateur d'intégrer dans les lois les valeurs d'une société, il doit le faire avec prudence là où vie privée et intégrité se veulent facilement menacées. Trop audacieux, il bafoue les droits fondamentaux des personnes; trop mou, il provoque le mécontentement et donne à la peur et au mépris la

chance de s'installer avec violence. Quoiqu'il fasse, il doit se rappeler qu'il a lui-même édicté les dispositions qui proclament le respect des droits fondamentaux et que toute mesure adoptée pour en restreindre l'exercice doit être justifiée par la démonstration éloquentes qu'aucune alternative ne peut être envisagée pour protéger la santé publique. Les mesures les moins coercitives possibles demeurent la ligne de conduite à observer dans un tel cas.

On peut se demander si le droit québécois possède les outils législatifs adéquats pour réagir aux problèmes posés par le sida. Nous croyons que oui. Nous n'avons vraiment pas besoin de textes spécifiques qui, faisant de cette maladie un cas exceptionnel, sembleraient la soustraire à l'ensemble de la législation. Il faut donc éviter de formuler autrement ce qui est déjà exprimé ailleurs en termes généraux. À cet égard, nos chartes des droits et nos principes de justice naturelle sont des références universelles.

Seule, pour l'instant, une loi spécifique sur la protection de la santé publique peut se permettre de faire du sida une maladie à déclaration obligatoire non nominative (4), favorisant ainsi un certain contrôle de la maladie.

Dans le cas qui nous occupe, comme d'ailleurs dans l'ensemble de leurs activités, les tribunaux ont une fonction éducative puisque leurs décisions orientent les choix sociaux et les attitudes de toute la population. Forts des précédents historiques, les tribunaux doivent aller au-delà des seuls textes de la loi et se rappeler que le sida n'a pas que des effets physiques, mais qu'il a aussi des conséquences psychologiques, sociales et économiques. Leurs décisions doivent témoigner d'une bonne compréhension de la maladie et du respect de ses victimes. Elles doivent éviter à tout prix toute forme de préjugé, de discrimination et de violation sauvage de la vie privée et des libertés civiles qui risquerait de transformer ses victimes en boucs émissaires.

C'est à ce prix que les tribunaux s'assureront la confiance des personnes atteintes comme celle de l'ensemble de la population et c'est à ce prix que les leçons de l'Histoire n'auront pas été inutiles.

1. Leprosy Act, 6 Edw. VII, c.24, abrogée par S.R.C. 1970 c.13.
2. Société royale du Canada. Le sida: l'état de la question au pays, 1988.
3. P.H. Curson, Times of Crisis, Sidney, Sydney University, 1985.
4. Loi sur la protection de la santé publique, L.R.Q., c.P-35

SUR LA SCÈNE DE L'ACTUALITÉ

SEMAINE DU 25 FÉVRIER 1990

La personnalité de la semaine

Jean-Paul Riopelle, le seul peintre canadien à vraiment jouir d'une renommée internationale

JOCELYNE LEPAGE

Joint la semaine dernière à sa maison des Laurentides, Jean-Paul Riopelle, le seul peintre canadien à vraiment jouir d'une renommée internationale, disait ne pas suivre l'évolution de sa cote sur les marchés.

Une cote qui s'emballa depuis quelques mois aussi bien à Londres qu'à New York, Paris et Toronto, et qui lui fait occuper neuf places sur dix au palmarès des oeuvres canadiennes vendues le plus cher aux enchères publiques. À commencer par la première place avec une toile de 1955 qui a atteint 1,7 million \$ canadiens en mai dernier, dans une vente chez Sotheby's, à New York.

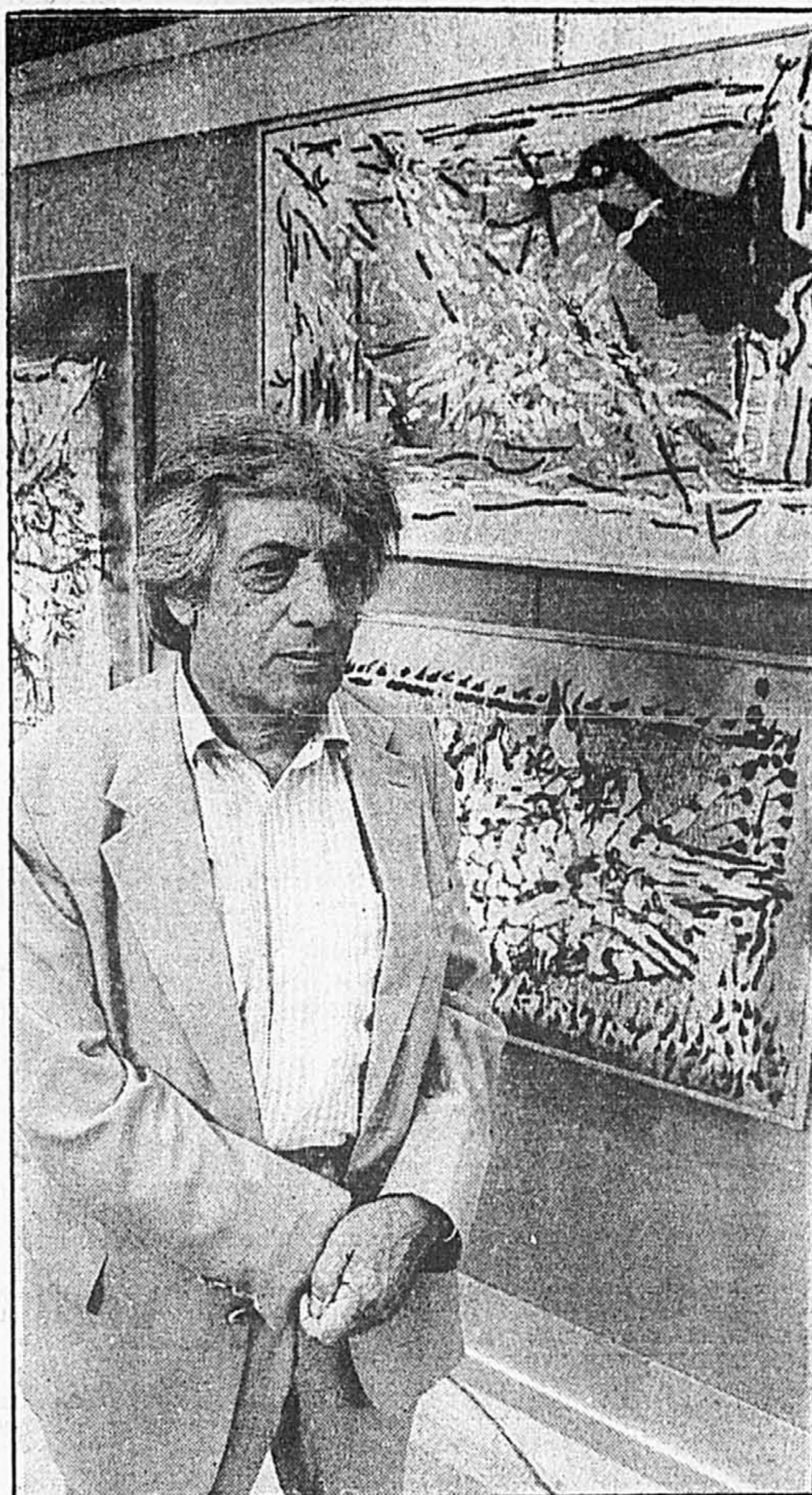
«De temps en temps, dit-il, des amis me mettent au courant, mais je ne surveille pas ça. Ça change rien dans ma vie. J'espère quand même que ça va avoir de l'effet sur le prix de mes toiles actuelles. Avec toute l'épaisseur de peinture que j'ai mis dessus, elles coûtent plus cher à faire que le prix qu'on m'en offre.»

Évidemment, les ventes aux enchères ne rapportent rien à Riopelle. La toile qui fut vendue près de 2 millions \$ à New York avait été cédée par l'artiste à Walter P. Chrysler (des voitures du même nom) en 1954, pour moins de 1000 \$.

À 66 ans, Riopelle, qui fait toujours la navette entre le Québec et Saint-Paul-de-Vence, en France, où se trouve la Fondation Maeght qui s'occupe de ses affaires, ne semble guère s'être assagi. La conversation téléphonique, jeudi, a commencé par une mauvaise blague de sa part sur les «chiottes», qui fit éclater quelques rires féminins là-bas, dans les Laurentides, et cette conversation ne déboucha jamais sérieusement sur la peinture. Riopelle n'aime pas parler peinture, c'est bien connu; il préfère le hockey. «Je n'ai qu'une seule théorie, dit-il quand même, et elle est très simple: A painting a day keeps the doctor away.» Il se considère comme un bon travailleur, mais trouve qu'il ne travaille pas encore assez à son goût.

Riopelle, Tapiès, da Silva, Zao Wou-Ki, Motherwell et Francis

Mais à qui peut-on comparer Riopelle sur le marché international? «À Tapiès», répond Antoine Blanchette, conservateur indépendant qui, lui, surveille le marché de très près. «À Tapiès qui est le plus grand peintre espagnol vivant, dit-il, et à Veira da Silva, une femme et le seul peintre portugais connu, qui est aussi une amie de Riopelle. À Zao Wou-Ki, un autre ami et peintre français d'origine chinoise, à Jean Fautrier, considéré comme le père de la peinture in-



JEAN-PAUL RIOPELLE

«De temps en temps, des amis me mettent au courant, mais je ne surveille pas ça. Ça change rien dans ma vie.»

formelle, ou à Jean Dubuffet. La cote de Riopelle est plus élevée que celle de Soulages et loin devant celle de Georges Mathieu. Aux États-Unis, la cote de Riopelle est similaire à celle de Robert Motherwell ou encore celle de Sam Francis.»

Selon M. Blanchette, les acheteurs de Riopelles sont loin d'être tous des Canadiens. «À la dernière grande exposition de Riopelle, dit-il, à la galerie Pierre Matisse de New York, il y a quelques années, la plupart des acheteurs étaient des Japonais. Riopelle est acheté aussi bien par des Japonais, des Européens, des Américains que des Canadiens.»

Dans les dictionnaires

Quand on dit que Riopelle est le seul peintre canadien de renommée internationale, ça ne veut pas dire que d'autres artistes canadiens ne se retrouvent pas de temps en temps aux enchères publiques à l'étranger, ni qu'aucun autre n'a jamais fait le circuit des musées, galeries, et grandes institutions dans différents pays. Mais sa cote est de loin la plus élevée de tous les artistes canadiens et Riopelle est le seul à se retrouver aussi bien dans les grands ouvrages et dictionnaires américains qu'euro-péens sur la peinture, et également dans les dictionnaires généraux.

Dans *Art of our Times**, par exemple, un ouvrage publié à New York qui traite de l'art à partir de 1890, Riopelle est là, au

chapitre des années 50, illustration no. 1167, entre Sam Francis et Emilio Vedova. Dans *l'Histoire mondiale de l'art*** de l'Italienne Elena Pischel, qui commence à la préhistoire avec la *Vénus de Laussel*, Riopelle est encore là, au chapitre sur les mouvements contemporains, sous-chapitre intitulé *L'École informelle*, quelques pages après Matisse et Picasso. Il est cité à quatre reprises dans *L'Aventure de l'art au XXe siècle**** et se retrouve aussi bien dans le *Petit que dans le Grand Larousse*.

Et le Québec dans tout ça?

On dit souvent que Riopelle n'a pas été traité comme il aurait dû l'être par les Québécois qui lui en voudraient de s'être «exilé» en France. Tout un livre paru récemment, *Riopelle grandeur nature*, de Daniel Gagnon, est consacré à ce phénomène de rejet de la part de ses compatriotes. Questionné là-dessus, Riopelle répond: «Que voulez-vous, nul n'est prophète en son pays!»

Mais peut-être les torts seront-ils réparés bientôt par le Musée des Beaux-Arts de Montréal qui prépare actuellement une grande retrospective de Riopelle pour 1991.

* Peter Selz, *Art in our Times*, HBJ Abrams, New York, 1981, 585 p.

** Elena Pischel, *Histoire mondiale de l'art*, Ed. Solar, 4e édition française, 1988, 750 p.

*** Jean-Louis Ferrier, *L'Aventure de l'art au XXe siècle*, Ed. Chêne-Hachette, Paris, 1988, 900 p.

Encore plus que du talent, de l'intelligence, même du génie, l'excellence naît de l'effort.



Air Canada



Lundi et mardi
à 13 h 30

les
rendez-vous
de

Dominique

Demain,
on vous présente
la personnalité
de la semaine

POUR
VOUS
AVANT TOUT

Radio-Canada
Télévision

Médecine

L'interféron: nouveau traitement contre les affections hépatiques chroniques



W. GIFFORD-JONES

collaboration spéciale

J'ai participé dernièrement, à Monaco, à un congrès de 500 médecins du monde entier sur l'hépatite chronique, une inflammation du foie. La majorité des gens continuent à associer les maladies du foie à la consommation excessive d'alcool, mais les épidémies d'hépatite chronique frappent indifféremment les populations vertueuses et celles qui lèvent trop volontiers le coude. Un nouveau médicament, l'interféron, contribue à la guérison de certains malades, mais l'hépatite chronique aboutit souvent à la cirrhose ou au cancer du foie et la prévention demeure le meilleur remède.

Un professeur de médecine au Royal Free Hospital de Londres, Sheila Sherlock, la spécialiste des maladies du foie la plus réputée au monde, a déclaré à Monte Carlo que 300 millions d'êtres humains, soit cinq p. cent de la population du globe, sont porteurs du virus de l'hépatite B! Dans l'ensemble du Canada et des États-Unis, on recense plus d'un million de porteurs.

Les Canadiens s'exposent à l'hépatite A dans les pays sous-développés où les aliments sont contaminés par des matières fécales. Heureusement, 99 p. cent des victimes s'en remettent et il n'y a aucune séquelle sur le foie. L'absorption de globuline immunitaire préalablement aux voyages dans les pays du tiers-monde aide à prévenir cette maladie. Aujourd'hui, pour les Canadiens, ce sont l'hépatite B et l'hépatite C qui constituent la principale menace.

L'infection par le virus de l'hépatite B résulte d'inoculation accidentelle de quantités infimes de sang contaminé lors d'accidents de chirurgie générale ou dentaire, ou de laboratoire. La contamination s'effectue aussi par l'utilisation d'instruments, de seringues et d'aiguilles mal stérilisées.

La bisexualité augmente les probabilités de contracter l'hépatite B car son virus est observé dans la salive, le sperme, ainsi que les sécrétions vaginales et le flux menstruel. L'incidence de l'hépatite B est forte chez les homosexuels vivant dans la promiscuité et les toxicomanes. Les Inuit et les ressortissants de l'Asie du Sud-Est, du Moyen-Orient et de l'Afrique sont souvent porteurs du virus de l'hépatite B.

Quatre vingt-dix p. cent des porteurs de ce virus recouvrent pleinement leur santé en six mois environ. Les autres gardent le virus dans leur sang et peuvent le transmettre. De plus, une victime sur dix de l'inflammation chronique du foie finit par faire une cirrhose, maladie évolutive qui aboutit à la mort en cinq ans dans 25 à 50 p. cent des cas. D'autres contractent le cancer du foie.

Le professeur Sherlock a mentionné qu'un troisième type d'hépatite était observé depuis quelque temps, mais qu'on ne pouvait l'identifier. Des chercheurs californiens lui ont donné le nom d'hépati-

te C et elle se transmet principalement par transfusion sanguine. Le docteur Sherlock a déclaré qu'elle ne voudrait pas recevoir de transfusion sanguine davantage à Toronto qu'en Inde ou au Brésil.

Je n'ai pu lui tenir rigueur de ses propos après consultation des statistiques présentées à l'appui de ses dires. L'hépatologue Victor Feinman, de l'hôpital Mount Sinai de Toronto, révèle que neuf p. cent des patients ayant reçu une transfusion sanguine en cet endroit ont été infectés par le virus de l'hépatite C. Attendu que 85 p. cent des hépatites transmises par transfusion sont causées par le virus de l'hépatite C et qu'il n'existe pas de test universel pour détecter sa présence, la transfusion sanguine est aléatoire. Quarante p. cent des patients touchés par le virus de l'hépatite C à la suite d'une transfusion contractent une infection chronique. On espère la mise au point d'un test cette année.

Cela signifie que les Nord-Américains ont de cinq à dix chances sur cent de contracter l'hépatite C chronique dans une transfusion. Était donné qu'aux États-Unis trois millions de gens par an reçoivent des transfusions, de 150 000 à 300 000 personnes y attrapent l'hépatite C et la moitié une hépatite chronique. On calcule que 20 p. cent de ces patients finissent par faire une cirrhose. Sherlock estime que si l'on prolongeait l'observation les bénéficiaires de transfusions sanguines, c'est à une proportion de 50 p. cent qu'on arriverait. Dès lors, le nombre de ceux mourant de cirrhose contractée par transfusion aux États-Unis pourrait atteindre 150 000 par an.

Les médecins n'ont jamais disposé de traitement efficace pour guérir l'hépatite chronique. La découverte de l'interféron, que l'organisme sécrète naturellement pour combattre une infection virale, apporte le seul espoir aux victimes d'hépatite. Mme Sherlock affirme que l'hépatite chronique peut résulter d'un affaiblissement du système immunitaire, l'organisme ne pouvant fournir assez d'interféron. L'administration d'interféron stimule la production de cette substance par les cellules hépatiques et renforce donc le système immunitaire.

Les patients reçoivent trois millions d'unités d'interféron trois fois par semaine pendant six mois. Les symptômes s'améliorent, la chimie du sang revient à la normale et l'inflammation du foie disparaît chez environ la moitié des malades. Les patients réfractaires au remède, ou qui rechutent, peuvent bénéficier d'une répétition de doses d'interféron.

La prévention de l'hépatite chronique est encore la voie la plus sage. Le vaccin de l'hépatite B garantit à 85 p. cent la protection de sujets très exposés comme le personnel hospitalier, les homosexuels et les toxicomanes. Les nouveaux doivent recevoir cette protection si les mères sont porteuses du virus de l'hépatite B. L'utilisation de condoms empêche en grande partie la transmission par les voies sexuelles.

Et jusqu'à l'avènement d'un test dans le dépistage du virus C, il convient de ne recourir aux transfusions sanguines que dans l'absolue nécessité.

Le vigneron du Beaujolais assisté par ordinateur ...et par robot

PIERRE-MARIE GIRAUD
Agence France Presse
LANCIE

René Picolet a bien dû goûter plusieurs milliers de vins français et étrangers: des petits vins de pays sans prétention aux grands crus nobles, en passant par des vins chiliens ou libanais.

Natif du village de Fleurie (Rhône), l'un des dix crus du Beaujolais, ce robuste quinquagénaire connaît chaque cep, chaque vigneron chaque propriétaire d'une grande partie du vignoble français.

Car chaque année, les 260 000 Français, Belges, Suisses et Allemands, clients du Savour Club, la première entreprise française de vente de vins par correspondance, doivent faire entièrement confiance au nez de René Picolet et à celui de Claude Roy pour choisir leur vin.

Les deux hommes, respectivement responsables des chais de Lancia (six millions de bouteilles) et de Bordeaux (trois millions de bouteilles) sont les seuls responsables des achats du Savour Club, fondé en 1965 par Robert Descamps, actuel pdg, issu d'une famille d'industriels du Nord.

Une jeune oenologue, Hélène Durand, suit les vins entreposés dans les chais, les déguste, rédige une fiche de dégustation pour chaque vin et décide de la date à

laquelle chaque vin peut être proposé à la vente.

Mais il ne suffit pas d'acheter le vin, de l'élever et de le mettre en bouteilles. Encore faut-il pouvoir expédier, comme cette année, 12 millions de bouteilles à 260 000 clients, souvent à plusieurs centaines de km. Les procédés de conservation et d'embouteillage avec des conditions d'hygiène qui «respectent» le vin, sont bien maintenant maîtrisés.

Le problème de l'expédition de centaines de milliers de commandes pouvant aller de quelques bouteilles du même vin à plusieurs dizaines de crus différents (d'un prix pouvant aller de 10 francs à 1000 francs), devenait un véritable casse-tête qui freinait les ambitions de développement du Savour Club.

Miracle: l'ordinateur et le robot sont arrivés en Beaujolais et accomplissent, sans casse et sans erreur, et dans le plus grand silence le travail de l'homme. Au début du mois d'octobre, 90 000 bouteilles de vins (avec 150 références différentes) pourront quitter chaque jour, sans intervention humaine, les chais de Lancia (Rhône). Le tri et la préparation de chaque carton destiné au client est entièrement automatisé.

Beaubourg-en-Beaujolais

Depuis son pupitre informatique, derrière une grande baie vi-

trée, ouvrant sur les vignes, déjà rousses de la fin des vendanges et parsemées de maisons de vignons aux pierres dorées, l'informaticien surveille le ballet de ses trois robots.

En quelques minutes, les engins plongent dans un bâtiment de métal gris aux colonnes extérieures jaunes, de 22 mètres de haut et de 100 mètres de long, qui se donne des allures de Beau-bourg-en-Beaujolais. Le bâtiment peut contenir cinq millions de bouteilles à une température constante de 14 degrés.

Deux robots, après avoir «lu» les étiquettes codes-barres des cartons, rapportent une palette (50 cartons de 12 bouteilles) pesant près d'une tonne sur une table. Là, un autre robot trie les différentes caisses, choisit les vins commandés, porte sur le carton le nom et l'adresse de M. Dupont, de M. Van Houte ou de M. Hartmann. Le robot pousse même la conscience professionnelle jusqu'à ranger les caisses inutilisées.

Pour René Picolet, l'information et la robotisation des commandes, qui représentent un investissement de 28 millions de francs (10 MF pour les bâtiments et 18 MF pour l'équipement), étaient une «nécessité absolue» pour développer le Savour Club qui prévoit de vendre 20 millions de bouteilles en 1995.

À Lancia, les chais de la société s'étendent sur 16 000 m². Ils comprennent notamment une cuverie

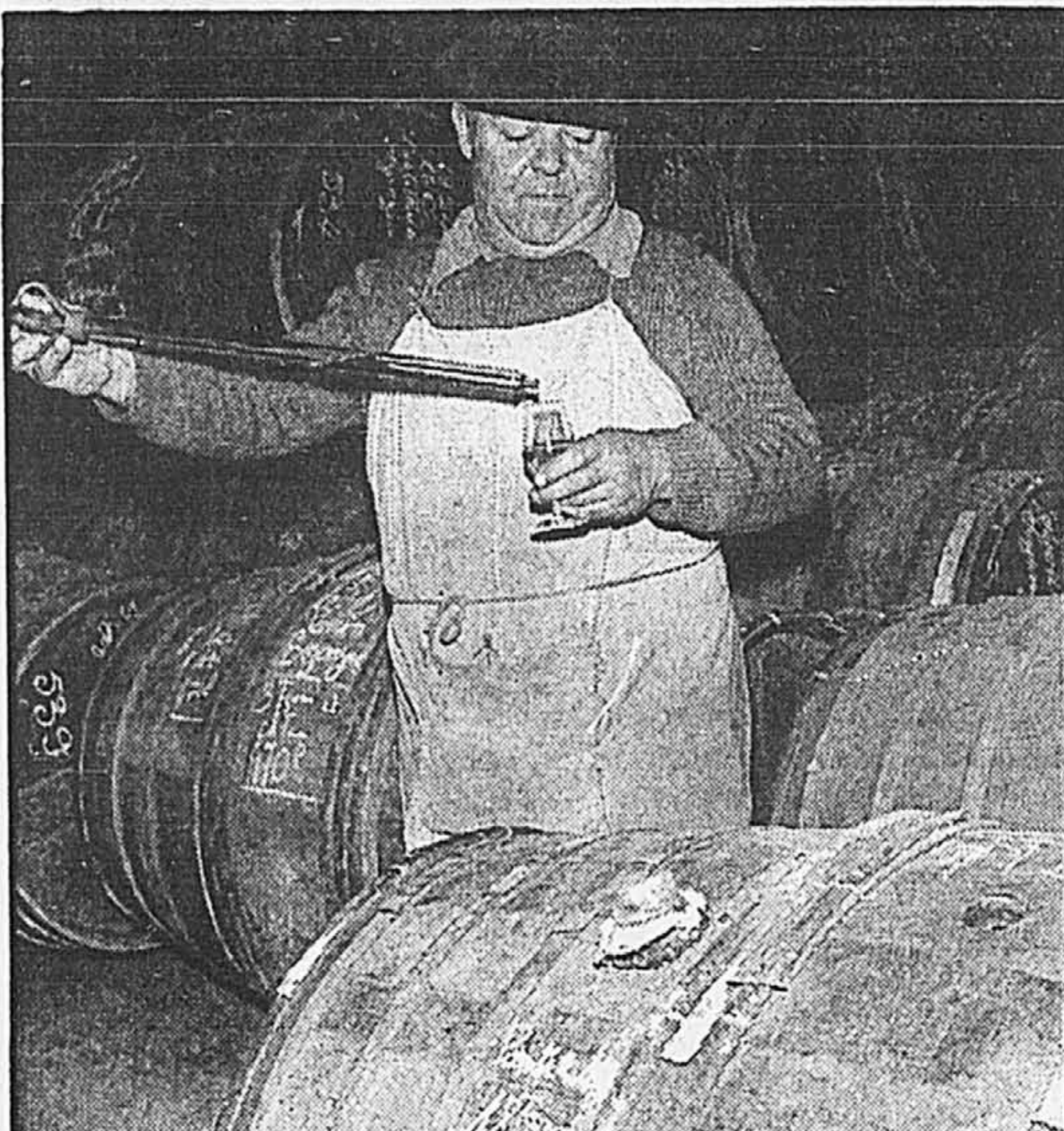
de 12 000 hectolitres pour stocker les vins achetés par René Picolet et 600 fûts de chêne de la forêt de Tronçais (Allier) pour élever des grands crus et six millions de bouteilles, stockées en caisses-palettes.

La chaîne de mise en bouteilles, d'une capacité de dix millions de bouteilles par an, est capable de préparer 6000 bouteilles de vin, mises en cartons par une autre machine. En 15 minutes, le vin passe de la cuve d'acier ou du fût de chêne au carton. De là, un robot entre par palette les différents vins dans l'entrepôt informatisé.

Chaque jour, quelque 2500 commandes parviennent au siège de Savour Club à Rueil-Malmaison (Yvelines). Commandes aussitôt transmises à Lancia où l'ordinateur donnera l'ordre aux robots de trier et de constituer les expéditions de chaque client.

Fondé en 1965 par Robert Descamps, actuel pdg, le Savour Club a connu des débuts difficiles. Depuis, la société ne cesse de se développer. La vente par correspondance représente 70 p. cent de son chiffre d'affaires (300 millions de F), les 30 p. cent restants étant réalisés par les 11 caves ouvertes au public (neuf en France, une en Belgique et une en RFA).

En France la commande moyenne se chiffre à 1100 F, 1500 F en Belgique, 1300 F en RFA et 1200 F en Suisse.



Le contrôle de la qualité des vins a connu des générations successives. Le geste traditionnel que l'on voit ici n'exige pas de commentaire...



...puis il y a eu l'oenologue en blouse blanche. La procédure actuelle est plus sophistiquée encore.

Les animaux

Manucure et pédicure pour toutou et minou



DR FRANÇOIS LUBRINA

collaboration spéciale

J'oser ou parler n'est pas toujours la meilleure méthode pour se faire obéir sance tenante! Incapable de formuler verbalement leurs menus désirs ou plaisirs, nos animaux ont cependant plus d'un tour dans leur sac pour nous gouverner... Gratter par exemple, dans un tinte-marte fatigant, les stores, permet de se faire ouvrir dare-dare porte ou fenêtre. Aboyer, le ventre creux et à tue-tête, accélère l'ouverture de la boîte de « Dr. Babar » au boeuf. Et lorsqu'à six heures du matin enfin, vous entendez votre chat réduire rageusement en charpie votre livre de chevet ou vos chaises cannées, il est plus que temps de raccourcir ses griffes trop longtemps négligées.

Cors aux pieds
À la fin de l'hiver en effet, conséquence du manque d'exercice, mais aussi parce que sur les tapis, la neige ou la glace leurs griffes s'usent moins, chats et chiens se retrouvent affublés d'ongles particulièrement longs et sensibles.

Les chiens maintenus dans ce triste état émettent souvent, en marchant, un bruit typique de castagnettes. Chez les chats, il se formera, par pression chronique de la pointe de la griffe sur le coussinet des sortes de « cors aux pieds ». Dans les cas extrêmes cela finira par des ongles incarnés. Le pauvre minou boite alors piteusement, se lèche lamentablement la patte, qui, suppurante, suinte et sent particulièrement mauvais.

Salami
Le rythme de la manucure, chez minou comme pitou, dépend bien sûr de l'individu. Une fois par mois, c'est déjà une bonne cadence pour un animal sédentaire (et un maître hyper

actif qui a d'autres chats à « fouetter »!).

Pour ce faire, équipez-vous d'un bon coupe-griffes (modèle à guillotine).

Chez les chats, c'est commode, l'intérieur de la griffe est visible par transparence. Les vaisseaux sanguins, de couleur rosée, sont donc bien visibles. Il suffit alors de les éviter en tranchant ni trop court, ni dans le vif. Chez le chien aux griffes de couleur claire, même chose: on laissera un petit 1/4 de pouce juste après les vaisseaux sanguins. Dans le cas des chiens à griffes sombres ou noires l'exercice est un peu plus périlleux par contre. Il faudra, dans ce cas délicat, tailler la griffe en tran-

ches fines (comme du salami) tout en examinant attentivement, au fur et à mesure, l'ongle dans son axe. Dès l'apparition d'un petit point blanc (ou rosé), arrêtez net: les vaisseaux sanguins ne sont guère loin.

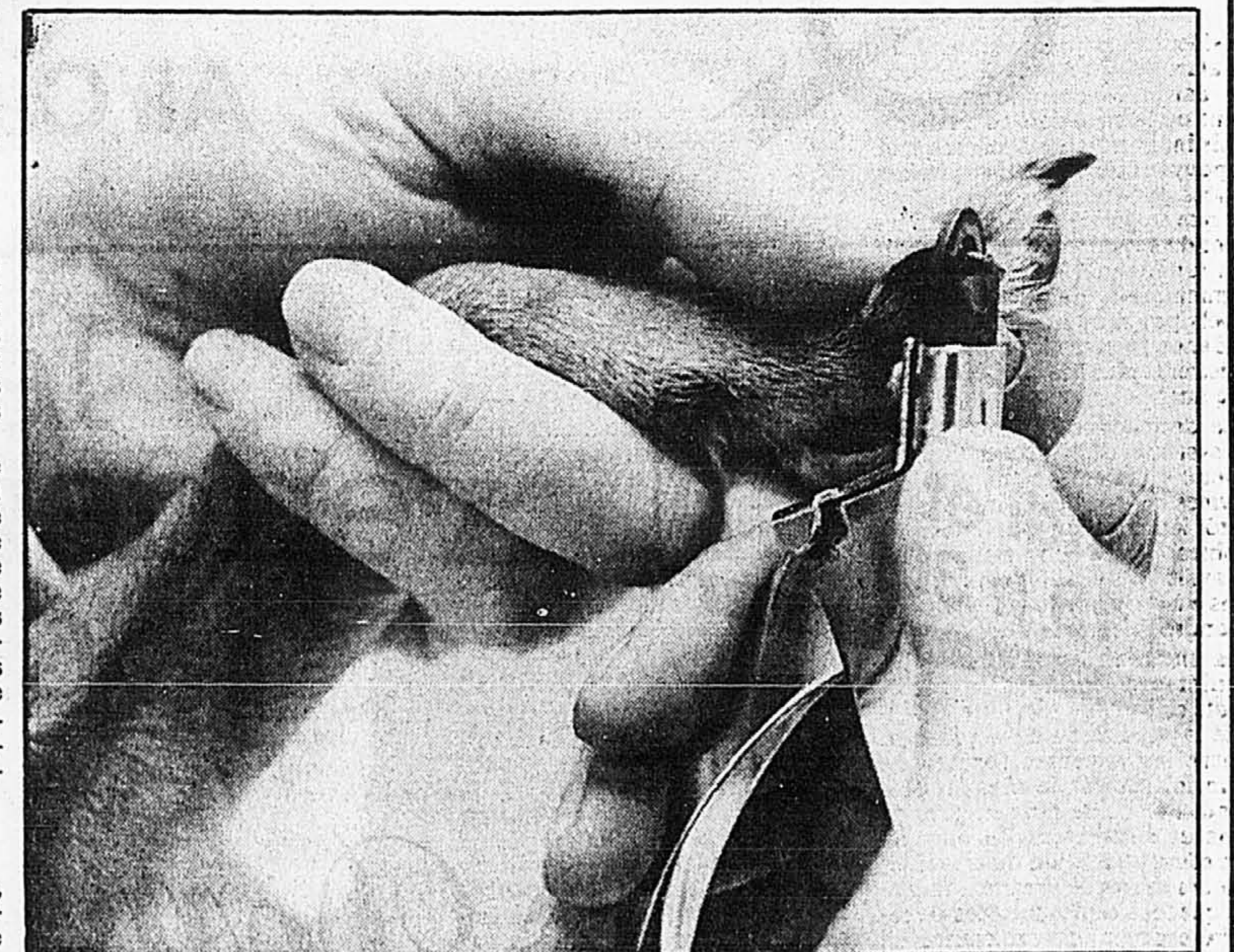
Saigner à blanc

Si par malheur vous tranchez trop court (dans le vif du sujet par exemple), appliquez immédiatement sur la plaie, soit de la poudre de nitrate d'argent (achetée en pharmacie, à moins que votre vétérinaire prévoyant ne vous en ait fourni gracieusement en échantillon), soit, pendant quelques minutes, une savonnette. Cela devrait stopper promptement l'hémorragie. Si rien n'était fait, par contre, vo-

tre compagnon pourrait, lentement pas vite, se saigner à blanc.

Bien tailler les griffes c'est donc tout autant une question de patience (de part et d'autre), d'habitude, que de méthode. Il convient de familiariser son compagnon très jeune à cette petite séance d'esthétique qui, si faite en douceur, n'en sera pas nécessairement une de torture.

Nec plus ultra: si vous êtes un perfectionniste patenté, achever cette palpitante manucure canine ou féline en limant les griffes de votre gros toutou ou minou avec une fine râpe à bois. Vous ferez d'appréciables économies de meubles, de bas, sinon de bras...



Les griffes de couleur noire doivent être coupées tranche par tranche, comme du saucisson et avec la plus extrême prudence.

Le carnet d'observation

Un cygne à Saint-Mathias

René Doré, de Saint-Mathias, à deux pas de Chambly, a pu observer durant quelques heures, lundi dernier, en compagnie d'un copain, un cygne tuberculé qui se tenait dans un champ tout près de chez lui. Il semble que ce soit une présence exceptionnelle chez nous. Cet oiseau est le célèbre cygne que l'on peut voir parfois dans nos parcs. Mais depuis plusieurs années, on en retrouve à l'état sauvage, des oiseaux qui nichent notamment sur le lac Ontario, à Toronto et même à Ottawa. Ces cygnes hivernent sur la côte est des États-Unis. Si le spécimen de Saint-Mathias pourrait être un oiseau échappé d'un élevage, il n'est pas impossible non plus qu'il puisse s'agir d'un spécimen sauvage. La semaine dernière en effet, plusieurs cygnes sauvages ont été aperçus dans la région de Toronto.

Le cardinal de La Tuque
« Depuis la fin de novembre,

il y a un couple peu assorti qui fréquente mes mangeoires, écrit Marc Demers de La Tuque. Il s'agit d'un cardinal rouge femelle et d'un bruant chanteur mâle qui ne se lâchent pas d'une longueur d'aile, si on peut dire. Ils arrivent en même temps et repartent toujours ensemble. Drôle de paire! Phénomène curieux, en effet. Je vous signale toutefois que dans les deux cas, il s'agit d'hivernants rares chez nous, qu'ils mangent au sol, que ce sont des oiseaux « nerveux » et qu'ils se cachent dans les broussailles. Leur présence commune est peut-être le résultat d'un simple hasard provoqué par cette affinité de comportement. Par ailleurs, après consultation auprès d'experts, il s'avère que votre cardinal, lui, est une véritable trouvaille à La Tuque. Ce serait même la première fois, du moins au cours des dernières années, que l'espèce est signalée dans une région aussi nordique du Québec.

PIERRE GINGRAS

TÊTES D'AFFICHE

Germain Tardif



L'Association du diabète du Québec lance demain sa Campagne de l'orchidée qui se poursuivra jusqu'au 12 mars, sous le thème «Un don et votre affection, pour nous, c'est du vrai bonbon». Plus de 2000 bénévoles parcourront tout le Québec. Cette campagne de financement est sous la présidence de Jean Duceppe et de Sylvie Léonard. Plus de 400 000 Québécois souffrent du diabète et, chaque année, 20 000 nouveaux cas sont signalés.

Des bourses d'étude ont été remises par Les Alliments Humpty Dumpty à trois élèves d'écoles secondaires de la région de Montréal, dans le cadre d'un concours qui invitait les étudiants à dessiner leur joueur préféré du club de hockey Canadien. Le premier prix de 300\$ est allé à Sacha E. Joseph, 17 ans, de l'école Jean Grou pour son portrait de Chris Chelios, reproduit ici. Eddy Michaelly, 17 ans, de la Royal West Academy, qui a dessiné Patrick Roy, a remporté le 2^e prix (200\$) tandis que le 3^e prix, 100\$, a été remis à Nancy Pouponneau, 15 ans, de l'école Van Horne, pour son dessin de Stephan Richer.



À l'occasion des fêtes de son 20^e anniversaire, l'hôpital Rivière-des-Prairies lance un concours de bourses d'études: une première bourse de 1000\$, destinée à un résident du territoire desservi par ce Centre de santé mentale, et une seconde du même montant à l'intention de l'enfant d'un parent oeuvrant au sein de l'hôpital. Pour être admissible, il faut être âgé de 15 à 18 ans, le 23 mars 1990, et présenter sa candidature, entre le 26 février et le 23 mars, au Service des relations publiques et du bénévolat de l'hôpital. Pour plus de renseignements, communiquer avec Mme Jocelyne Béllisle, secrétaire du jury, au 323-7260, poste 1085.

Le Centre Marshall-McLuhan pour la communication universelle vient d'annoncer les lauréats des Prix Marshall-McLuhan 90 pour enseignants émérites d'écoles primaires ou secondaires qui se sont illustrés par l'emploi efficace et innovateur de technologies d'apprentissage et par l'encouragement de la communication humaine en classe. Les gagnants, dans la région de Montréal, sont Philip Booth, Diane Butler et Maher Rizkallah, de l'école MacDonald-Cartier de Saint-Hubert.



Un minou se distingue

À leur retour à la maison, tard, un soir de novembre 1988, les membres de la famille Chistian Gargour, de Saint-Laurent, ont remarqué le comportement étrange de Michka, leur chat de deux ans. Pendant qu'ils se préparaient à se coucher, le chat ne cessait de monter et descendre, en gémissant, les escaliers menant au sous-sol. Intriguée, Mme Nana Gargour le suivit. Elle constata aussitôt qu'un feu couvait dans l'installation électrique. Le comportement de Michka a eu pour résultat d'empêcher un incendie qui aurait pu être très grave, ce qui lui a valu un certificat de distinction de la Galerie Purina des animaux célèbres et une poignée... de patte de M. Guy Noël, directeur des ventes du Québec pour Ralston Purina.

Pierre Brouillette, du Pavillon Albert-Prévost de Montréal, Claude Dignard, de l'école Sacré-Coeur de Rosemère, Anne-Marie Fortin, de l'école Saint-Germaine-Cousin de Pointe-aux-Trembles, Francine Gravel, de l'école Philip E. Layton de Montréal, Roger Hébert, de l'école Mont-La Mennais d'Oka, Carmella Ranellucci, de l'école Anggrignon de Verdun, Hélène Borduas et Martin Rondeau, de la Selwyn House de Montréal, et André Roux, de l'école Sainte-Claire de Brossard. Chaque gagnant a reçu 2500\$ et une médaille de bronze créée par le sculpteur canadien Siggy Puchta.

fit d'avoir une voix juste, de pouvoir témoigner de bons résultats scolaires et d'être en troisième année de l'élémentaire. Pour une audition ou pour renseignements, communiquer avec le Père Rémi Legault, au 733-8211, local 256, entre 8 h 30 et 16 h.

La parution du livre «Père manquant, fils manqué», l'an dernier, a touché nombre d'hommes et de femmes et a suscité de nombreuses questions. L'auteur, Guy Corneau, reprendra les idées centrales de son ouvrage sur l'importance du père, la fragilité de l'identité masculine et l'agressivité qui habite de nombreux hommes aujourd'hui, dans une causerie qui aura lieu les 26 février (demain) et 2 avril, à 20 h, au restaurant-théâtre La Licorne, 4559, rue Papineau. Droits d'entrée: 10\$. Pour réserver: 523-2246.

Les Petits Chanteurs du mont Royal, sous la direction de Gilbert Patenaude, sont à la recherche de nouveaux candidats pour septembre prochain. Il suf-

Le chapitre de Québec de Planiforum, association internationale de planification et de gestion stratégique, a procédé pour la première fois à la remise du Prix d'excellence en gestion stratégique. Il est allé à la société Ultramar Canada, dont M. Nick Di Tomasso (photo) est le président. Ce prix vise à souligner les résultats exceptionnels d'une société canadienne dont le siège social est situé au Québec et dont les réalisations sont le fait d'une démarche stratégique bien articulée.



Le directeur de la billetterie de la Place des Arts, M. Gaston Morin, a remporté le prix du meilleur gestionnaire de l'année décerné annuellement par le «Box Office Management International» (B.O.M.I.). C'est la première fois qu'un Canadien reçoit cet honneur au sein de cette association qui regroupe des gestionnaires de billetterie du Canada, des États-Unis, de l'Europe et du Japon. La remise du prix a eu lieu récemment au congrès annuel du B.O.M.I., à San Francisco.

L'Association des industries forestières du Québec a récemment procédé à l'élection d'un nouveau conseil d'administration et d'un nouveau comité directeur, à son assemblée générale annuelle. Le comité se compose de M. Guy G. Dufresne, de la firme Kruger, président du conseil, et des quatre vice-prési-

dents: MM. Roger A. Ashby, de Dometar, Frank A. Dottori, de Tembec, Jean-Pierre Landry, de Daishowa, et W. H. Martin, de Produits forestiers Canadien Pacifique.

La Jeune Chambre de commerce de Montréal, en collaboration avec Métro-Richelieu, lance son concours d'excellence et invite les jeunes cadres ou entrepreneurs à y participer. Cette 13^e édition du concours se déroulera sous la présidence d'honneur de M. Charles Siros, président du conseil et chef de la direction de Radiocommunications BCE Mobile. Les participants pourront s'inscrire dans quatre catégories: jeunes cadres, grande entreprise ou PME, et jeunes entrepreneurs, nouvelle entreprise (deux à six ans) ou entreprise établie. Pour plus de renseignements: 866-5226.

L'UQAM a récemment célébré l'octroi de son 100^e doctorat. Mme Hélène Marchand est, en effet, devenue la 100^e à accéder à ce titre. Elle a été reçue docteur en sémiologie pour sa thèse intitulée «La lecture des représentations littéraires: reconnaître les univers d'appartenance de la fiction». La première thèse de doctorat a été soutenue à l'UQAM en 1982. En tout, 43 femmes et 57 hommes ont obtenu leur doctorat.

À MARDI



Don de la France à l'UQAM

Le Consulat général de France a récemment offert à l'UQAM la collection complète du Bulletin de la Société mathématique de France, une revue savante destinée aux mathématiciens. La collection, qui remonte à 1873, a été officiellement remise au recteur Claude Corbo (à gauche) des mains de M. Albert Salon, conseiller culturel, scientifique et de coopération du Consulat.



Concours d'art graphique

Les papiers graphiques ont récemment présenté les trois gagnants de leur concours «Une pluie de créativité ouvert aux concepteurs d'arts graphiques du Québec. De gauche à droite, les lauréats du concours: MM. Louis Gagnon, 1^{er} prix (voyage à Paris), Martin Dufour, 3^e prix (téléviseur et magnétoscope), et Mme Monique Dupras, 2^e prix (voyage à New York).

Les fausses alarmes: la situation est... alarmante

ANDRÉ CÉDILOT
L'aile québécoise de l'Association canadienne de l'alarme et de la sécurité (CANASA-QUÉBEC) sonne l'alerte: selon son président, Marc Mineau, les fausses alarmes ne cessent de progresser dans l'île de Montréal, au point où la situation pourrait devenir incontrôlable d'ici cinq ans. S'appuyant sur les statistiques des années passées, l'organisme estime que la police de la CUM aura répondu à quelque 170 000 appels non fondés en 1989. C'est là une augmentation de quelque 3000 appels par rapport à 1988. Si la tendance se maintient, on en enregistrera plus de 250 000 dans cinq ans!

gnies s'occupent de la vente et de l'installation de systèmes d'alarme au Québec.

100 000 systèmes d'alarme
La majorité d'entre elles — environ 400 — font affaires dans la région de Montréal. «Il y en avait seulement une quinzaine, au milieu des années 70», rappelle M. Mineau. Il estime qu'environ 100 000 commerces et résidences privées sont pourvus de systèmes d'alarme. A peu près 80 p. cent des commerces en possèdent, et 6 p. cent des maisons de banlieue.

La raison de cette popularité grandissante est bien simple: il en coûte à peu près le même prix qu'il y a dix ans — on parle de 1200\$ à 2000\$ — pour faire l'acquisition d'un dispositif d'alarme, de surcroît plus sophistiqué et plus fiable. La majorité des nouveaux systèmes sont reliés à une centrale de surveillance hautement informatisée.

«Les particuliers s'équipent surtout de détecteurs de mouvement ou de contacts munis de sirènes qui retentissent à l'intérieur seulement et qui font fuir les intrus», explique le spécialiste, ajoutant que la «mode» des avertisseurs extérieurs (cloches, sirènes, etc.) tire à sa fin, parce qu'ils s'avèrent moins efficaces et qu'ils gênent le voisinage.

Des solutions
Par ailleurs, le grave problème des fausses alertes exige deux sortes de solutions, affirme M. Mineau. Grosso modo, il s'agit, selon lui, de «policer» l'industrie elle-même pour s'assurer de la compétence des installateurs de systèmes d'alarme, ensuite d'édicter une loi obligeant les utilisateurs à se procurer un permis et une autre prévoyant les cas d'abus.

«La réglementation québécoise accuse un sérieux retard compa-



Le président de CANASA-QUÉBEC, Marc Mineau, fait campagne avec la police pour réduire le nombre des fausses alertes.

rativement à d'autres provinces», soutient M. Mineau, qui était le président national de la CANASA, l'an passé. Ailleurs au Canada, une telle réglementation a permis de réduire de 20 à 50 p. cent le taux d'appels inutiles dans certaines localités.

En 1989, par exemple, la ville de Winnipeg a émis 5200 nouveaux permis (elle en compte 22000 en tout). Pourtant, le nombre de fausses alertes a diminué de 208. En Colombie-Britannique, le gouvernement émet des permis non seulement aux entreprises spécialisées dans la vente de systèmes d'alarme, mais aussi aux employés qui les installent.

Ici, seules les entreprises sont tenues d'avoir une licence de la

Régie des entreprises en construction du Québec (RECO). Et encore, une certaine seule de installateurs de systèmes d'alarme — tous membres de CANASA-QUÉBEC — se conformant à la loi, prétend M. Mineau. Cette loi atteste, d'une certaine façon, les qualifications professionnelles des entrepreneurs. Les 400 autres agissent dans l'illégalité!

Négligence et insouciance

Il importe aussi que les municipalités se donnent des règlements qui forcent les propriétaires de systèmes d'alarme à se doter d'un permis d'utilisation. Celui-ci pourrait être émis gratuitement et constituerait un pré-requis

pour bénéficier de l'intervention de la police.

Près de la moitié des fausses alertes, on le sait, sont causées par la négligence ou l'insouciance de leurs usagers. Tantôt c'est un adulte ou un enfant qui oublie de neutraliser le mécanisme en rentrant à la maison, tantôt c'est un commerçant qui oublie de refermer une porte en partant.

La désuétude ou le mauvais entretien d'un système d'alarme est aussi une source de problème pour la police. Tout comme les facteurs environnementaux, tels que les pannes électriques, les orages, etc. A propos de ces pannes «imprévisibles», il serait souhaitable, toujours d'après M. Mi-

neau, que les municipalités exigent l'installation de systèmes qui puissent fonctionner de façon autonome durant au moins quatre heures.

La guerre est déclarée

La plupart des municipalités de la CUM sont pourvues d'une réglementation, mais celle-ci diffère d'un endroit à l'autre. M. Mineau souhaiterait, comme ce fut le cas pour les armes blanches, que la CUM adopte une règle uniforme. Un tel projet, a fait savoir un officier de la police de la CUM, M. André Schmidt, est en gestation et devrait être soumis au Conseil de sécurité publique le mois prochain.

Le phénomène, selon l'officier, n'est pas unique au Québec. Il touche toutes les grandes villes canadiennes et américaines. A New York, a-t-il dit, la police ne répond plus à 60 p. cent des appels d'alarme. Les autres sont «couverts» par l'entreprise privée. Actuellement, à Montréal, le «règlement 4006» prévoit une amende de 10\$ au détenteur d'un système d'alarme qui déclenche inutilement plus de trois fois dans l'année...

Dans certaines municipalités, dont Hampstead, où plus de la moitié des 2400 bâtisses est dotée d'un système d'alarme, la pénalité peut s'élever à 300\$ dès la deuxième infraction. Une première infraction entraîne généralement une amende de 50\$. Pas moins de 22 personnes ont été sommées de comparaître en Cour, en janvier seulement.

S'il n'en tient qu'au directeur du service de la sécurité publique, M. Bob Dyal, le règlement devrait être plus sévère encore. «C'est la guerre, a-t-il dit. Les municipalités ne peuvent plus permettre de jeter l'argent par les fenêtres. Il faut mettre un frein à ce type d'abus...»

L'Irazu, un volcan actif pour les touristes aimant les émotions fortes

par ALAN SIRULNIKOFF
de la Presse Canadienne
VOLCAN IRAZU, Costa Rica

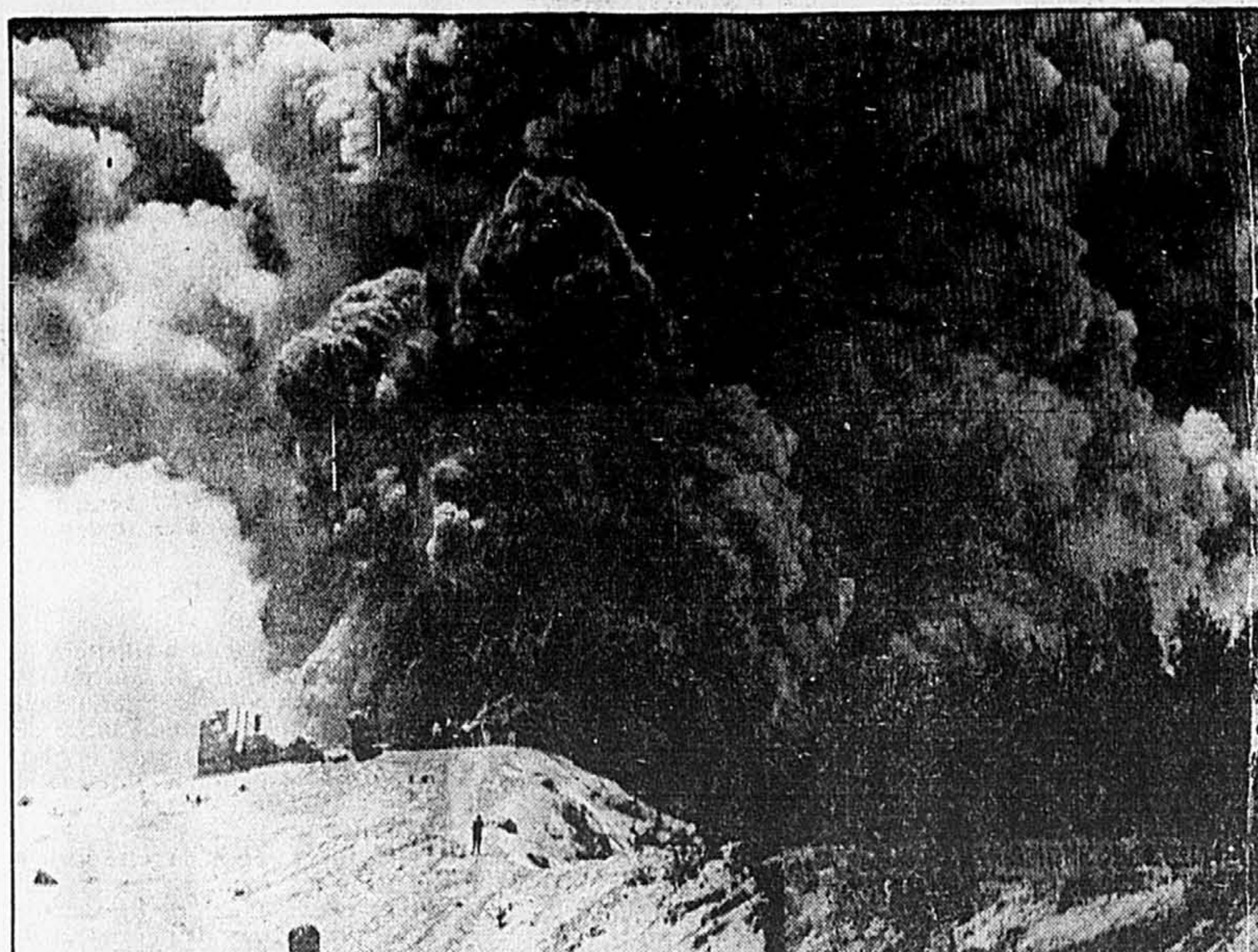
De près, le sol est d'un gris uniforme, monotone. La terre graveleuse craque sous les pas, laissant au passage un voile de poussière sur les visiteurs des lieux.

Puis soudain, tout alentour s'obscurcit sous un nuage sulfureux; chaque pas devient une aventure. Une expérience de durée, heureusement, mais qui donne un avant-goût âcre de la vie du volcan tout en haut.

À 3432 mètres d'altitude, l'Irazu est le grand volcan de ce petit pays d'Amérique centrale qui en compte de nombreux autres, actifs ou éteints. Toujours actif, l'Irazu n'en est pas moins une attraction touristique, située à seulement 50 kilomètres de la capitale, San José. De là, il est aisé de faire une excursion d'une journée en voiture, la voiture vous amenant presque jusqu'au bord du cratère. Un avertissement, cependant: le volcan s'est déjà fait une réputation.

À 32 kilomètres au sud, Cartago, l'ancienne capitale du pays, a une première fois encouru les foudres du volcan en 1723 lors d'une violente éruption qui détruisit la ville.

La dernière grande éruption se produisit lors de la visite du président américain John Kennedy, en mars 1963, détruisant sur une vaste étendue les récoltes, tuant



La dernière grande éruption de l'Irazu, en 1963, avait provoqué d'énormes dégâts aux récoltes et villages avoisinants.

du bétail, coupant les voies de circulation et forçant les habitants de Cartago et San José à lutter pendant des mois contre les tombées de cendres.

En abordant la montagne, on peut voir, cependant, les conséquences bénéfiques des humeurs explosives du volcan dans la fertile terre volcanique qui s'accroche à flanc de coteau. Une journée ensoleillée de printemps révèle un paysage de pâturages, de bosquets verdoyants et de champs de cultures maraichères.

Il n'est pas rare que des nuages cotonneux surplombent la vallée, obscurcissant la vue. Cependant, des trouées ça et là découvrent par instants la ville de Cartago reposant tranquillement dans la lumière dorée du matin.

En bordure de route, nous trouvons un simple restaurant de campagne au milieu d'autres petites bâtisses sans prétention. On y sert le menu du jour, menu typique de ces contrées, qui se compose d'un plat savoureux de gallo pinto con huevos, des haricots servis avec du riz, des oignons et des oeufs. À vous d'ajouter la salsa, la sauce piquante des lieux. Un repas nourrissant qui coûte à peine 1 \$.

Dans la dernière étendue du chemin, le contraste est saisissant. Les champs et la verdure ont disparu, faisant place à un paysa-

ge froid battu par les vents. Mais ce paysage de végétation rabougrie, éparse, de prime abord désolant, découvre bientôt à l'oeil attentif de petites fleurs sauvages surgissant un peu partout sur la toile de fond grise. Un peu partout, de petits lézards d'un vert brillant se prêtent à un perpétuel jeu de cache-cache.

La route se termine à une aire de stationnement, aux portes du parc national qui compose la zone du cratère. Quelques minutes de marche et les visiteurs se retrouvent, tout en émoi, au bord du cratère.

Par temps clair, il est possible, paraît-il, de voir depuis le haut du volcan l'océan Pacifique et la mer des Caraïbes. Il est préférable pour cela de visiter les lieux le matin, avant que les nuages capricieux ne viennent obscurcir la vue.

Cependant, même par temps clair, vous pouvez vous trouver enveloppés dans une brume humide à l'odeur marquée. Des fumolles apparaissent toujours sur le flanc nord-ouest, mais ces émanations de gaz sont généralement de brève durée.

Ne devient pas Suisse qui veut

par NICOLE MARTICHE
de l'Agence France-Presse
GENÈVE

Le passeport helvétique, frappé d'une croix blanche sur fond rouge, ne sera plus désormais automatiquement dans la corbeille de mariage lorsqu'une femme étrangère épousera un Suisse.

Ainsi en a décidé le Conseil national (chambre des députés) qui, suivant la chambre haute du Conseil des États, vient d'adopter une nouvelle loi en vertu du sacro-saint principe de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Toute femme étrangère épousant un ressortissant helvète devra maintenant patienter cinq ans pour pouvoir enfin prétendre à la nationalité suisse. Pour les hommes épousant une Suisse, il y a déjà longtemps que le passeport helvétique n'allait plus de pair avec l'anneau nuptial.

Les détracteurs de cette nouvelle loi, et ils sont nombreux, ont jugé que la Suisse « toujours aussi frileuse » se replie sur elle-même en faisant « l'égalité par le bas » au moment où l'Europe va ouvrir ses frontières pour le grand marché de 1993 et permettre la libre circulation des biens et personnes. Une ouverture dont les dirigeants suisses, les patrons et les employés ne voudraient pas rester à l'écart.

Cette « actualisation » de la loi sur la nationalité survient dans un contexte latent de xénophobie. Il ne se passe pratiquement pas un mois sans que l'on ait à déplorer en Suisse une explosion ou un attentat contre un foyer de requérants.

Le dernier en date s'est produit à Beckenried, dans le canton de Nidwald. S'il s'est avéré sans gravité, il n'en est pas de même de l'incendie survenu en juillet dernier dans un foyer de Coire (canton des Grisons) où quatre réfugiés tamouls avaient trouvé la mort.

Les autorités suisses viennent également de refouler quelque 610 Libanais qui tentaient, parmi 800 étrangers,

d'entrer clandestinement en Suisse par Chiasso et qui, du coup, ont monté leurs tentes dans des camps de réfugiés du nord de l'Italie.

La Suisse, si elle abrite sur son territoire un million d'étrangers, est le pays le plus demandé par les requérants d'asile, proportionnellement à sa population de 6,5 millions d'habitants. Mais, elle oublie souvent de dire que des pans entiers de l'économie suisse s'effondreraient si les étrangers n'étaient pas là: le bâtiment ne pourrait plus fonctionner sans les « contingents » d'ouvriers espagnols et portugais, la restauration et l'hôtellerie non plus.

En 1989, les services officiels du délégué aux réfugiés, Peter Arbenz, estiment qu'il y aura 20000 demandeurs d'asile en Suisse contre 16726 en 1988 et 10913 en 1987.

Mais comme la Suisse n'est pas à un paradoxe près, cette actualisation de la loi sur la nationalité survient également au moment où le cinéma suisse, lui, « rêve d'exotisme » et de « filles des îles » pour reprendre l'expression d'une revue.

Ainsi alors que le procureur de Fribourg, Mme Anne Colliard-Guisolan, fait casser une série de mariages qu'elles soupçonnent d'être « blancs » entre des Camerounaises et des Suisses car les nouvelles mariées s'adonnent à la prostitution, le film du cinéaste Alain Tanner « La Femme de Rose Hill » raconte le mariage d'une métisse avec un Suisse.

L'action du film, même si elle n'évoque pas directement le livre de l'écrivain vaudois Albert-Louis Chapuis « La Mauricienne », situe l'action dans la campagne fribourgeoise et il décrit la situation d'un paysan vaudois qui ne trouvant pas de femme chez lui s'en « commande une sous les cocotiers ».

Un autre Gekauftes Glueck (l'amour acheté) d'Urs Odermatt narre les amours d'une paysanne thaïlandaise avec un Suisse et a déjà fait plus de 50000 entrées en Suisse allemande.

VENTE DE BLANC

Profitez tout l'hiver de nos tarifs réduits. Choix de 12 chambres au décor romantique, ou de 36 suites juniors, munies de bain tourbillon, salon, foyer. Vue imprenable sur le fleuve... Cuisine à fourchettes... Ski sans attente au Mont Grand-Fonds... Une vacance d'hiver inoubliable!

FORFAIT CHAMBRE, SOUPER ET DÉJEUNER (prix pour 2 personnes par jour, comprenant: chambre, souper, déjeuner, billets de ski, leçons, taxe et service)

CHAMBRE ROMANTIQUE	SUITE JUNIOR
198.00\$	145.00\$
228.00\$	198.00\$

FORFAIT SKI (minimum 2 jours) (prix pour 2 personnes par jour, comprenant: chambre, souper, déjeuner, billets de ski, leçons, taxe et service)

CHAMBRE ROMANTIQUE	SUITE JUNIOR
Alpin: 224.00\$	190.00\$
Fond: 191.00\$	158.00\$
287.00\$	224.00\$

NOUVEAU: PLAN FAMILIAL (prix pour 2 adultes, 2 enfants de 17 ans et moins) (comprend la chambre, les déjeuners et soupers, taxe et service en sus)

CHAMBRE ROMANTIQUE	SUITE JUNIOR
190.00\$	243.00\$

18, Chemin des Falaises
Pointe-au-Pic G0T 1M0
Tél. (418) 665-3731
Télécopieur: 1-418-665-6194

DÉPART SPÉCIAL 27 MARS SEULEMENT

Gâtez-vous dans les sites non gâtés de la Yougoslavie

OPATIJA, SPLIT et DUBROVNIK
3 semaines 1399\$/999\$*

COMPREND: trajet aérien aller-retour, hôtels de première classe, 40 repas, dîners à la chandelle, danses, visites, divertissements et beaucoup de plaisir.

*Prix par personne, occupation double, taxes et frais de service non compris.

APPELEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES POUR OBTENIR PLUS DE PRÉCISIONS

Yugotours

Téléphonez sans frais: 1-800-387-1733
1-800-387-1524

JAT YUGOSLAV AIRLINES
Les seuls vols directs pour la Yougoslavie
Permis no 1803413

LE MAROC

avec royal air maroc (NOS PRIX REFLETTENT LA QUALITÉ)

VILLE IMPÉRIALES à partir de \$1255

AGADIR 6 nuits à partir de \$799

CIRCUITS + SÉJOUR COMBINÉS à partir de \$1489

FORFAIT GOLF 6 nuits hôtels 5 étoiles à partir de \$999

Taxes et service en sus, permis du Québec.

CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES

TERRATOURS (1989) INC.

Club Aventure

SOIRÉES D'INFORMATION

POUR MIEUX PRÉPARER VOTRE PROCHAIN VOYAGE

NOUVEAU EUROPE 13 Circuits plein air (Cyclotourisme et randonnées pédestres)

Tous les lundis 19h00	2 sem. 2250 \$	4 sem. 3250 \$
-----------------------	----------------	----------------

Mardi 27 février

19h00 CHINE 4 sem. 2975 \$	19h00 ÉGYPTE 3 sem. 1775 \$
20h30 JAPON 3 sem. 3575 \$	20h30 KENYA 3 sem. 1970 \$

Avion en sus

Mercredi 28 février

19h00 NÉPAL 3 sem. 1675 \$	19h00 PÉROU/BOLIVIE 3 sem. 1850 \$
20h30 THAÏLANDE 3 sem. 2025 \$	20h30 ÎLES GALAPAGOS 2 sem. 2350 \$

Avion en sus

Partons ensemble au cœur du monde

48 circuits accessibles à tous

Les prix comprennent: l'hébergement, tous les repas, visites et le service d'un guide professionnel. Des vacances et un voyage!

Pour assister à nos soirées d'information ou obtenir notre nouvelle brochure: 1221, rue St-Hubert, Montréal Tél.: (514) 286-9290

ITALIE ÉTÉ 90

ROME 4 nuits / FLORENCE 3 nuits

DÉPARTS GARANTIS du 10 mai au 11 octobre

VOL I.T.C. + CIRCUIT

Hôtels standard

à partir de 1239\$* pers., occ. double

Taxe de départ en sus

* Léger supplément pour hôtels de première classe
Prolongation facultative sur demande

• SORRENTE - PALERME - VENISE - MILAN
• LOCATION D'AUTO • HÔTELS... ET PLUS ENCORE

Contactez votre agent de voyages

air transat «L'EXTRAORDINAIRE»

• Certaines restrictions s'appliquent AURATOURS
• Sujet à approbation gouvernementale Permis du Québec

VOYAGES VINCENT HONE

DEPUIS 1911

666, rue Sherbrooke O. Montréal, H3A 1E7 845-8222

30 ouest, rue Fleury Montréal, H3L 1S8 382-4131

MISSION POSSIBLE

VOTRE SATISFACTION

LOUISE RÉMILLARD PRÉSIDENTE

CIRCUITS DE LUXE

Guides d'expérience
Pension complète

CROISIÈRE SUR LE NIL à partir de 2 438\$
PAYSAGES D'ITALIE 2 985\$
TCHÉCOSLOVAQUIE, AUTRICHE, HONGRIE 2 770\$

AUTRES DESTINATIONS DISPONIBLES
PLUSIEURS DÉPARTS GARANTIS
* avion en sus (prix compétitifs)

3% de réduction avec dépôt avant le 15 avril 1990

LE TOURISME FRANÇAIS

VANCOUVER

359\$ plus taxes

Vol aller retour

aller simple 249\$ plus taxes

2 vols hebdomadaires sans escale les lundis et jeudis

Minimum de séjour 4 jours, maximum 45 jours. Nous acceptons également les réservations d'origine de Vancouver

Consultez votre agent de voyages

LOS ANGELES

départ tous les mercredis du 4 juillet au 5 septembre

Vol direct 399\$ plus taxes

Vol aller retour

Minimum de séjour 7 jours, maximum 30 jours

Nous acceptons également les réservations d'origine de Los Angeles

Ailes de l'Ouest

PEROU

LES PLUS BEAUX CIRCUITS

15 jours 2 150\$	24 jours 2 950\$
------------------	------------------

Tout compris p. pers. en occ. double

Départs: 15 mars, 12 avr., 28 juin, 14 juillet, 30 août, 20 sept.

Diaporama 12 mars à 19 h 30

EQUINOX 2000, boul. St-Laurier Montréal (Québec) H2W 1Z3 982-0922 VOYAGES PERMIS DU QUÉBEC

PORTUGAL

CE QU'IL VOUS FAUT POUR BIEN RÉALISER VOS VACANCES!

GOLF, TENNIS, RANDONNÉES ET VISITES INOUBLIABLES.

EXEMPLE: «JOIE DE VIVRE» 2 SEMAINES

\$927

PAR PERSONNE EN OCCUPATION DOUBLE VOL, VOITURE, HÉBERGEMENT, TAXES ET FRAIS DE SERVICE (VOIR NOTRE BROCHURE, p. 3)

... LE NOM DIT TOUT.

CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES

MONDE LATIN TOURS

AIR PORTUGAL

PERMIS DE QUÉBEC

LES CROISIÈRES

Les armateurs offrent un variété intéressante de destinations et d'escales

FELICITY MUNN
de la Presse Canadienne

■ Demandez à une douzaine de personnes ce qu'elles s'attendent à recevoir comme services, lors d'une croisière, et vous obtiendrez douze réponses différentes.

Lors d'une récente croisière dans les Caraïbes, les passagers interrogés ont fourni une multitude de raisons de leur présence à bord.

«Je voulais visiter les ruines mayas de Tulum.»

«J'aime les services sur ce paquebot. Les garçons de table, par exemple, sont exemplaires. Ils placent même votre serviette sur vos genoux.»

«C'est notre première croisière et celle-ci était la moins coûteuse.»

Pour un jeune citoyen de Miami qui a passé la presque totalité de la croisière à s'imbiber d'alcool ou à récupérer de sa cuite: «J'avais entendu dire qu'on s'amuse sur ce paquebot. Je voulais m'amuser avant de commencer mon service militaire.»

De nos jours, les croisières offertes sont aussi nombreuses que les raisons que vous pouvez invoquer d'aller en croisière. Faire un choix peut s'avérer très difficile, surtout pour ceux qui en sont à leur croisière inaugurale.

Il y a les paquebots de luxe et ceux pour les petits budgets, les croisières rapides ou très longues, ces navires jettent l'ancre dans à peu près tous les ports du monde, il y a ceux où les discothèques régissent la vie de bord et où les parties ne cessent qu'aux premières lueurs de l'aube et ceux sur lesquelles le plus grand événement social est un repas pour gourmets.

Ambiance et personnalité

Les agents de voyages affirment que, pour être satisfait, il est préférable que le vacancier tente de trouver un navire sur lequel l'ambiance se confond avec sa personnalité.

Pour le néophyte, la première chose à faire est de consulter un guide des croisières afin de connaître les options disponibles. Un agent peut, par après, vous aider à réduire les choix possibles.

Le prix de la croisière est, dans

la plupart des cas, à prendre en compte. Les tarifs varient considérablement, selon le paquebot et les escales prévues. En règle générale, une croisière dans les Caraïbes coûte en moyenne environ 200\$ Can. par jour et par personne, pour ceux demeurant dans l'Est du Canada. Les coûts sont légèrement plus élevés pour les Canadiens de l'Ouest, en raison du prix plus élevé du transport aérien.

Ces coûts approximatifs comprennent le voyage aller-retour en avion du Canada au port d'attache du paquebot, ainsi que tous les repas pris à bord. Parmi les extras: l'alcool, les pourboires, les excursions à terre et l'achat de souvenirs. Ces extras peuvent s'avérer importants.

Il existe des croisières encore moins chères et d'autres beaucoup plus coûteuses. Une croisière de sept jours dans les Caraïbes à bord du *Sea Goddess I*, un paquebot de la Cunard ne comptant que des suites, coûte de 3900\$ à 5100\$ US par personne, tandis qu'un voyage de 109 jours autour du monde offert par le transporteur Royal Viking se détaille de 27795\$ à 121535\$ US par personne.

Les tarifs, sur un paquebot, varient selon l'emplacement de la cabine choisie, les cabines intérieures étant les moins coûteuses, tandis que les cabines donnant sur la mer ou les suites et les cabines sur les ponts supérieurs sont louées plus cher.

L'important...

Laughie Miller, de l'agence Cruisehold, à Toronto, estime qu'il n'y a pas à avoir de honte à louer la cabine la moins coûteuse. De toutes façons vous passerez peu de temps à l'intérieur de celle-ci, dans la majorité des cas. Sur les plus vieux paquebots, toutefois, il n'est pas toujours indiqué d'opter d'emblée pour le tarif le moins élevé.

«Je peux vous affirmer que, sur certains paquebots, les cabines sont si étroites que vous vous faites des bleus rien qu'à y changer d'idée, dit-il. Certains de ces vieux paquebots furent construits à une époque où les gens voyageaient dans les cales ou dans les premières classes. Certaines cabines, à fonds de cale, sont très petites.

Certains transporteurs maritimes offrent par ailleurs des rabais à ceux qui réservent au moins six mois à l'avance, tandis que

Quoi faire à bord

FELICITY MUNN
de la Presse Canadienne

■ Pourquoi ce marin prend-il une photo de tous les passagers? Où est ma cabine? Pourquoi les autres passagers semblent-ils savoir quel couloir emprunter et quoi faire en montant à bord?

Ce sont-là autant de questions que se posent ceux qui partent en croisière pour la première fois de leur vie, en montant à bord d'un paquebot de la taille du *Holiday*. Ce peut-être désorientant pour plusieurs.

En premier lieu, il s'agit de faire preuve de patience durant les deux heures à faire la queue dans un hangar dégageant des odeurs désobligeantes, dans le port de Miami, où les 1800 passagers passent par les formalités d'usage.

Vous recevez finalement votre carte d'embarquement et vous vous hâtez de quitter le hangar, désireux de troquer la grande chaleur qui y règne pour une bouffée d'air climatisée. Avant de grimper à bord et d'y apprécier la liberté, une dernière formalité: le photographe du bord insiste pour immortaliser sur pellicule le visage de chacun des passagers, créant une nouvelle queue.

Vous passez finalement entre deux haies de banderoles vous souhaitant froidement la bienvenue et vous vous retrouvez au centre d'une salle de réception.

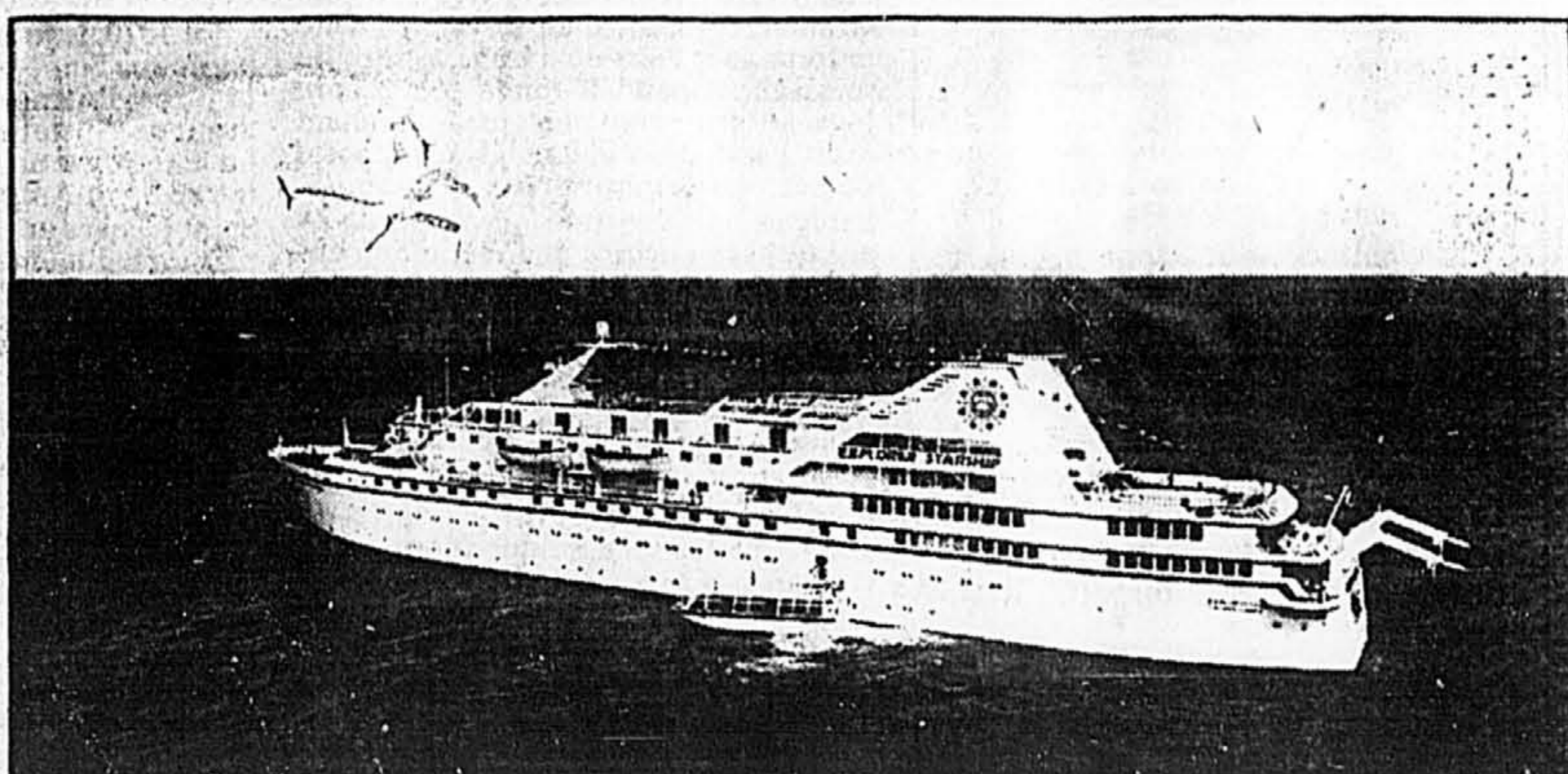
Magnifique. Le problème, c'est que ce paquebot compte neuf ponts et est d'une longueur impressionnante. Alors que les autres passagers empruntent plusieurs directions, semblant des familiers des lieux, comme s'ils y avaient toujours vécu, vous ne savez comment vous rendre à votre cabine.

Tout près de l'embarcadere,

d'autres offrent des spéciaux de dernière minute, lorsqu'il y a des places libres à la veille de lever l'ancre.

Quoi qu'il en soit, les tarifs pratiques varient d'un paquebot à l'autre et reflètent très bien la classe dans laquelle le navire figu-

re. Par conséquent, ils donnent une bonne idée des services et du type de passagers qui se trouveront à bord.



Un des paquebots de croisière de la nouvelle génération, le *Explorer Starship* de la Exploration Cruise Line.

PHOTO THEQUE, La Presse

heureusement, une affiche donne sur un comptoir de renseignements derrière lequel plusieurs membres de l'équipage semblent prêts à se porter à votre secours.

Ils vous tendent un plan du navire et de ses ponts. Malgré tout, vous êtes dans l'obligation de marcher sur ce qui vous semble un kilomètre, dans trois corridors différents et sur autant de ponts que se ressemblent tous, avant de finalement trouver votre cabine qui, malgré qu'elle soit de la dimension d'une vaste garde-robe, peut accueillir quatre passagers, à ce qu'on prétend.

Un garçon de cabine apparaît alors, expliquant que les deux divans que vous apercevez se transforment en autant de lits simples. Il retire ensuite deux autres couchettes des murs, au niveau de la tête, pour vous prouver qu'on peut dormir à quatre dans ce réduit. Vous avez alors l'impression qu'il vous faudra sortir dans le corridor, même pour pourvoir changer votre cravate.

La chambre de bain, heureusement, semble plus ou moins de format normal. Après une douche, il est temps d'amorcer l'exploration du navire. L'ascenseur mettant une éternité à répondre à vos suppliques, vous empruntez les escaliers.

Le décor est, pour le moins, éclectique. Une partie du bateau simule un boulevard bordé de lampadaires d'époque et même d'un faux autobus des années 30. Ailleurs, plusieurs des murs, dans les endroits de rassemblement, sont farcis de miroirs et de décorations en acier inoxydable.

Le paquebot n'a pas encore jeté les amarres que les bars sont pris d'assaut et font des affaires d'or. La bibliothèque, par ailleurs, n'ouvre que quelques heures, chaque jour, et seulement en haute mer.

L'itinéraire du *Holiday* le conduit dans trois ports des Caraïbes, en six jours, si bien que vous profitez de trois pleine journée en mer. La première journée en mer vous donne heureusement le

temps de vous orienter à bord du navire et de vous tremper dans son atmosphère.

Le *Holiday* est un des super-paquebots appartenant à la firme Carnival Cruise de Miami qui prétend que la majorité de ses clients ont moins de 45 ans.

Cette clientèle est symptomatique de la stratégie de marketing empruntée par Carnival qui, dans sa publicité, n'a de cesse de rappeler qu'à bord de ses navires, on «s'éclate» (fun ships).

Pour les passagers, cela signifie jeux et plaisirs constants.

Chaque soir, le steward glisse sous votre porte une feuille sur laquelle figure la liste des activités du lendemain.

Un faible aperçu des activités prévues pour la semaine: parties de célibataires, batailles d'oreillers, tir au pigeon d'argile, concours de limbo, concours pour artistes amateurs, chansons en commun au piano-bar, dégustations de vins et fromages, bingo, classes de gymnastique, etc.

VOYAGES BEL-AIR INC.
Associé à P. Lawson Travel et Harvey's Travel Limited

L'EUROPE

On s'y connaît

PLACE VILLE-MARIE 871-8330	WESTMOUNT 931-3843	POINTE-CLAIRE 697-5272	QUÉBEC 527-9944
STANLEY 287-1087	BEACONSFIELD 697-8116	COWANSVILLE 263-9990	STE-MARIE-DE-BEAUCHE 387-3633

Permis du Québec

Le Monde de Terratours (1989) inc.

L'EUROPE DE L'EST

LA POLOGNE 2 semaines de circuits, pension complète, avion, transferts avec Lignes Aériennes Polonaises. **1499\$**
prix à partir de

LA TCHECOSLOVAQUIE avec Lignes Aériennes Tchecoslovaques. **2199\$**
LE GRAND TOUR, demi-pension, avion transferts. prix à partir de

LES TROIS CAPITALES, PRAGUE, VIENNE, BUDAPEST Demi-pension, avion, transferts. **2399\$**
prix à partir de

INDE CACHEMIRE NEPAL Avec Air Canada et Air India **3899\$**
prix à partir de

JAPON, HONG KONG, BANGKOK, SINGAPOUR, BALI, HAWAII avec CANADIEN INTERNATIONAL ET JAPAN AIR LINES. **5779\$**
prix à partir de

PEROU, BOLIVIE, ARGENTINE, BRÉSIL avec AEROLINEAS ARGENTINAS. Tous ces voyages de groupes sont accompagnés de Montréal et sont guidés en français. **4069\$**
prix à partir de

ÎLES BRITANNIQUES Circuit autocar 18 jours **2879\$**
prix à partir de

CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGE

TERRATOURS (1989) INC.

Permis du Québec.
taxes et services en sus

Vacances Canadien
(auparavant Les Voyages Treasure Tours)
UN UNIVERS DE VOYAGES

PARIS AU DÉPART DE MIRABEL à partir de **449\$** pp

Voyagez à bord des lignes aériennes Canadien International vers Paris

Retour	08 fév. au 02 avr.	03 avr. au 22 mai	23 mai au 29 juin	30 juin au 25 juil.	26 juil. au 12 août	13 août au 03 sept.	04 sept. au 09 oct.	09 oct. au 30 nov.	Enfant (2 à 11 ans)
D1 fév. au 28 mars	449	469	489	539	559	519	509	459	449
29 mars au 22 avr.	-	478	508	558	578	538	528	478	449
23 avr. au 13 mai	-	498	528	578	598	558	548	498	449
14 mai au 17 juin	-	528	558	608	628	588	578	528	498
18 juin au 08 juil.	-	-	628	678	698	658	648	598	598
09 juil. au 16 juil.	-	-	-	658	678	638	628	578	598
17 juil. au 05 août	-	-	-	-	648	608	598	548	548
06 août au 03 sept.	-	-	-	-	-	588	578	528	498
04 sept. au 30 nov.	-	-	-	-	-	-	548	498	449

Supplément pour départ de fin de semaine: - départ vendredi et samedi - retour samedi et dimanche. Ajouter 25 \$ par segment.

Pour connaître les termes et conditions, veuillez contacter votre conseiller en voyages.

ENVOLEZ-VOUS ET... ÉPARGNEZ!

\$100 par couple

sur la location d'une voiture Renault TT.



JOURS D'OPÉRATIONS

Aller Mirabel - Charles de Gaulle: - les samedis, mardis, mercredis du 1 fév. au 30 nov. - les vendredis et dimanches du 29 avril au 27 oct. - le jeudi du 1 fév. au 28 avril et du 28 oct. au 30 nov.

Retour Charles de Gaulle - Mirabel: - les dimanches, mercredis, jeudis du 1 fév. au 30 nov. - les samedis et lundis du 29 avril au 27 oct. - le vendredi du 1 fév. au 28 avril et du 28 oct. au 30 nov.

VOYAGES CONSTELLATION

SUIVEZ NOTRE BONNE ÉTOILE... JUSQU'AU BOUT DU MONDE!

Permis du Québec

MONTRÉAL Complexe Desjardins (514) 281-8701	MONTRÉAL 1245, METCALFE (514) 871-1484	MONTRÉAL 1400, René-Lévesque Est (514) 597-2699	LAVAL 3100, de la Concorde (514) 664-2724	LONGUEUIL 2877, ch. Chambly (514) 670-6320
POINTE-AUX-TREMBLES 3461, Robert-Chevalier (514) 642-0057	REPENTIGNY 21, rue Brien (514) 585-9669	LAURENTIDES ST-ADÈLE 974, Ste-Adèle (514) 229-6683	ST-JOVITE 965, rue Oulmet (819) 425-3766	QUÉBEC 290, av. Seigneuriale (418) 663-8666
CAP ROUGE 1097, boul. de la Chaudière (418) 656-9595	ST-ÉDOUARD DE LOTBINIÈRE 222, route 226 (418) 796-3060	OUTAOUAIS BUCKINGHAM 999, rue Dollard (819) 986-8709	GATINEAU 361, boul. Maloney Ouest (514) 663-6833	HULL 668, boul. St-Joseph (819) 770-6711
ESTRIE DRUMMONDVILLE 355, boul. St-Joseph (810) 474-1193	MAGOG 1700, Sherbrooke (810) 843-4747	WEEDON 295, 2 ^e Avenue (819) 877-2771	VALCOURT 1181, rue St-Joseph (514) 532-3026	TEMISCAMINGUE 492, rue Kipawa (819) 627-3100

Les édifices du Montreal Star

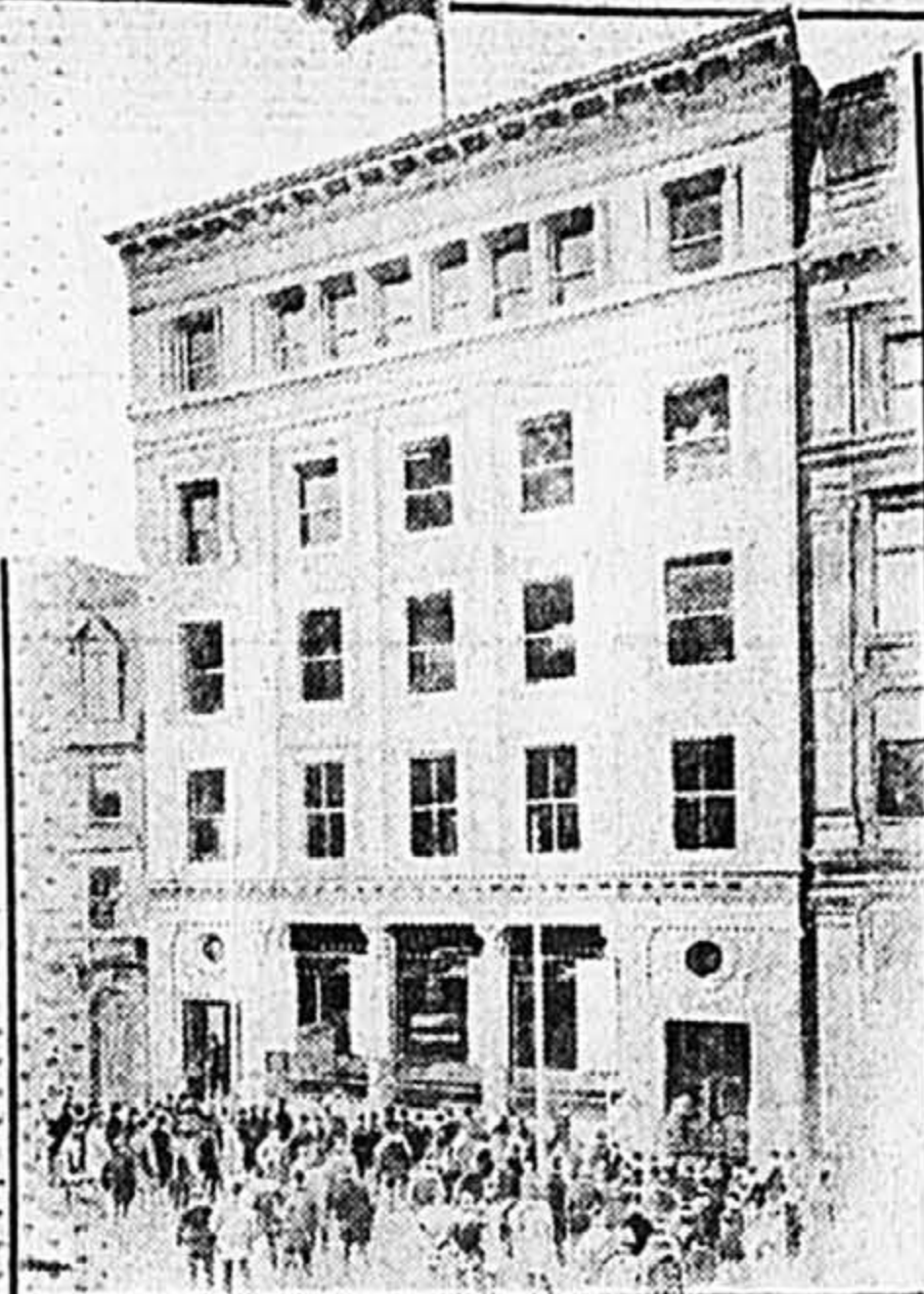


PHOTO THEQUE La Presse

Le premier édifice lors de son inauguration. À noter, les yeux-de-boeuf au-dessus des portes, disparus depuis lors.

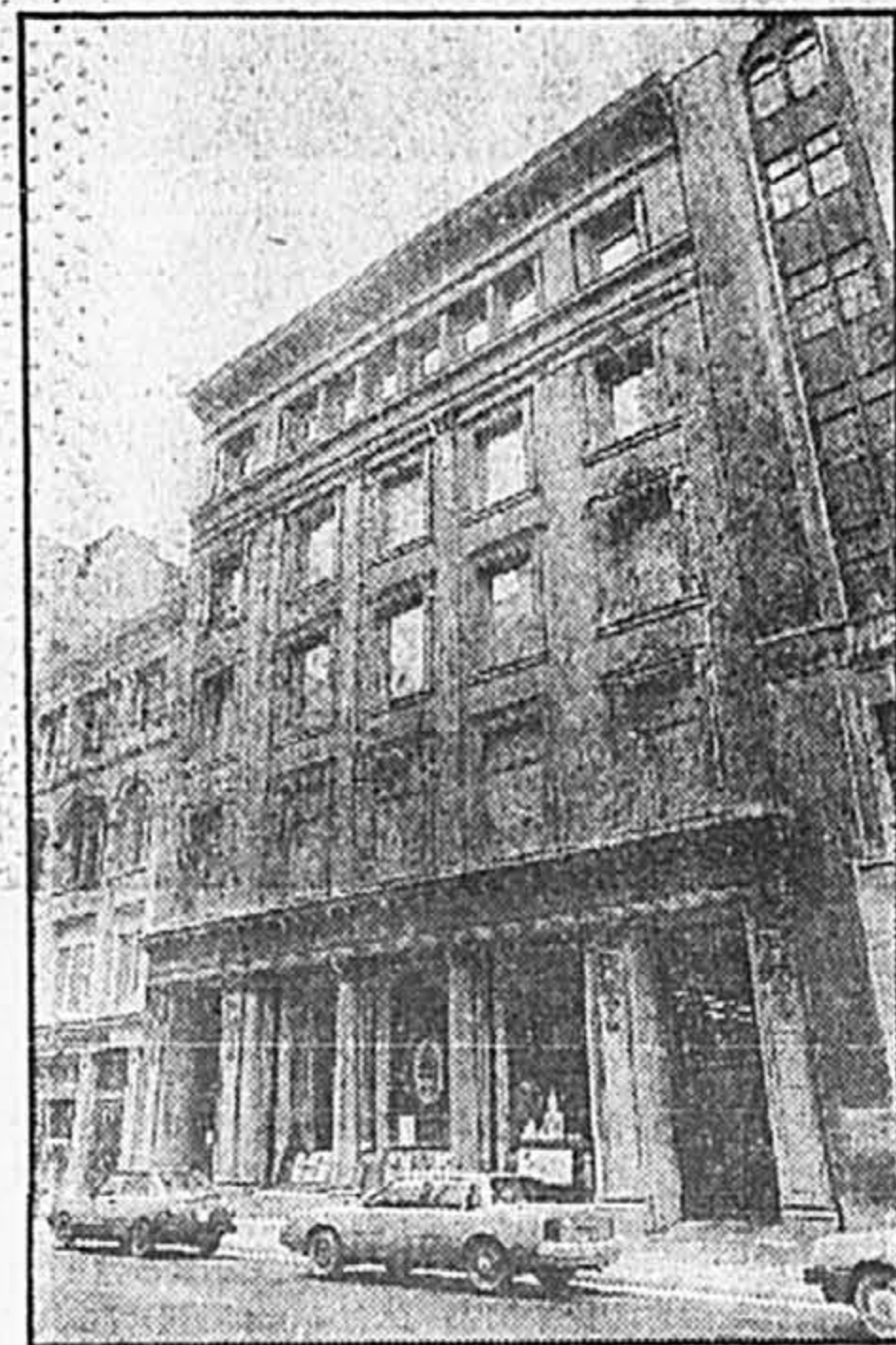


PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

Le premier édifice aujourd'hui



GUY PINARD

Au cours des deux dernières décennies, Montréal a perdu plusieurs de ses quotidiens. Certains, comme *Le Matin* et le *Daily News*, ont eu des carrières plutôt courtes, ne laissant de mauvais souvenirs qu'aux artisans privés de leur gagne-pain. Mais deux d'entre eux, le *Montréal-Matin* et *The Montreal Star*, avaient côtoyé longtemps le succès.

L'héritage architectural du défunt *Montréal-Matin* est plutôt banal. L'édifice de la rue Marie-Anne a été recyclé il y a déjà 26 ans, tandis que l'édifice d'architecture moderne du boulevard Saint-Joseph abrite maintenant divers services de la Communauté urbaine de Montréal, dont le Service de la planification du territoire.

L'héritage patrimonial du *Montreal Star* est beaucoup plus intéressant. De l'entreprise qui a fermé ses portes le 25 septembre 1979, il est resté trois édifices: le plus ancien, situé au 241-245, rue Saint-Jacques, son voisin, au 231-235, construit une trentaine d'années plus tard, et l'édifice ultra-moderne qui longe la rue Saint-Antoine derrière ces deux immeubles. L'ensemble est impressionnant.

L'histoire du quotidien

Hugh Graham, le père du *Montreal Star*, est bien connu des habitués de cette série, puisque le numéro 25 fut consacré à la maison de la rue Sherbrooke de ce réputé philanthrope, connue sous le nom de maison Atholstan (Graham fut anobli en 1917 et reçut le titre de Lord Atholstan of Huntingdon). Mais il n'en n'est pas ainsi de la fondation de ce quotidien.

Lorsque le premier numéro du journal *The Evening Star* (premier nom du *Montreal Star*) fit son apparition le samedi 16 janvier 1869, il s'ajoutait aux neuf autres journaux (dont quatre anglophones) de Montréal.

The Evening Star fut fondé par deux employés de *The Montreal Gazette*, Hugh Graham et George T. Lanigan. Graham était entré au service de cette entreprise à l'âge de 14 ans, à titre de messager. Quand il fonda son propre journal sept ans plus tard, Graham avait gravi les échelons jusqu'au poste de secrétaire-trésorier de l'entreprise. Lanigan était un jeune journaliste de 24 ans qui avait acquis une réputation enviable en 1866, en couvrant les raids des Fénéiens au Canada pour le compte d'un journal new-yorkais.

La légende veut que *The Evening Star* ait été fondé avec une somme de 100 \$ seulement. Ce n'est pas tout-à-fait exact. Graham n'avait que 98 \$ dans ses goussets, mais il obtint un prêt de 1000 \$ d'un commanditaire dont on ne connaît pas le nom. Cette somme permit d'acheter une presse usagée et des matrices de caractères d'un hebdomadaire rural, d'engager du personnel et de louer des locaux.

Le premier numéro fut tiré à 3000 exemplaires vendus 1 cent et imprimés sur une presse Campbell actionnée par un vieux cheval quand la pompe thermique faisait défaut. Le tirage avait augmenté à 4700 exemplaires au 20^e numéro. Et en 1878, neuf ans après sa fondation, *The Evening Star* était devenu le plus imposant journal au Canada.

S'il est vrai que Graham fut le grand patron du journal pendant 69 ans, Lanigan quitta l'entreprise dès 1872, résultat d'un différend avec Graham. Impérialiste reconnu, Graham refusait que *The Evening Star* supportât le projet d'annexion du Canada aux États-Unis, si cher à Lanigan. Ce dernier quitta donc le journal et Montréal pour aller entreprendre une brillante carrière en journalisme aux États-Unis.

À sa mort, le 28 janvier 1938, Lord Atholstan était toujours le grand patron de *The Montreal Daily Star*, même s'il avait vendu l'entreprise à John W. McConnell en 1925. Graham avait marié Annie Beckman Hamilton en 1892. Alice, leur fille unique, épousa Bernard M. Hallward. Lui survécurent deux petits-fils, Hugh Graham Hallward et John Marsham Hallward.

Les McConnell vendirent *The Montreal Star* à FP Publications en 1973, et c'est ce groupe de huit quotidiens qui présida à sa fermeture, justifiée par l'incapacité du quotidien de reconquérir la clientèle perdue pendant une longue grève de huit mois commencée en juin 1978. Au moment de sa fermeture, *The Montreal Star* perdait 2 millions de dollars par mois.

Les édifices

À ses débuts, *The Evening Star* (connu sous le nom de *The Montreal Daily Star* à partir de 1877, avant d'adopter le nom plus succinct de *The Montreal Star*) fut imprimé dans une petite boutique du 64, rue Saint-Jacques, en face de la boutique d'un certain Henry Mor-

gan. La salle de rédaction était pour sa part installée dans un vieil immeuble du 9, rue Sainte-Thérèse.

En 1870, le journal déménagea au 89, petite rue Saint-Jacques (donc à l'est de la place d'Armes) pour quelques mois avant de s'installer au 91. En avril 1874, on le retrouve au 624, rue Craig (actuelle rue Saint-Antoine), puis au 158, rue Saint-Jacques en 1880. En 1898, il occupait un bâtiment de trois étages qui fut démolí pour faire place au premier édifice «moderne», au 245, rue Saint-Jacques.

Le 245, rue Saint-Jacques

L'édifice du 241-245, rue Saint-Jacques fut construit en 1899 selon des plans de l'architecte Alexander F. Dunlop. L'édifice comprend un sous-sol, un rez-de-chaussée et quatre étages. Il mesure 59 pieds de largeur en façade (56 à l'arrière) sur 106 de profondeur. En façade, sa hauteur culmine à 76,7 pieds, mais elle atteint 94,2 pieds à une distance de 51 pieds de la façade, à cause de l'addition d'un étage à l'arrière en 1961 (il n'occupe que 60 p. cent de la superficie des autres étages). Le sous-sol a une hauteur de 21,8 pieds.

Cet immeuble repose sur des fondations en maçonnerie de béton et de brique. La charpente est formée de poutres et de piliers en acier, et de dalles en béton. Les quatre murs sont en brique mai celui de la façade est revêtu de calcaire chamois sur une base en granit gris.

L'architecte a privilégié le style Beaux-Arts, de sorte qu'on y retrouve les éléments classiques de ce style, tels les éléments sculptés, les pilastres et les colonnes. La façade parfaitement symétrique propose cinq travées, sauf au dernier étage où il a inséré six fenêtres séparées par des colonnettes dans les trois travées centrales.

Le rez-de-chaussée comprend une porte à chaque extrémité et trois grandes fenêtres au centre, chaque porte étant encadrée de deux pilastres ornements de guirlandes et couronnés par un chapiteau composite. La modernisation de l'embrasure des portes a entraîné la disparition de l'oeil-de-boeuf en pierre richement orné qui remplissait jadis l'imposte. Les trois grandes fenêtres sont encadrées par des colonnes galbées et engagées à chapiteau composite. Un imposant entablement surmonté d'une corniche à modillons couronne le rez-de-chaussée.

Les fenêtres des trois premiers étages sont séparées par des pilastres et elles sont identiques tout en diminuant en superficie d'étage en étage (celles du premier ont même une imposte). Les fenêtres des deux travées extérieures comportent un encadrement en pierre moulurée, couronné par deux volutes qui encadrent un fleur de lys. Un entablement surmonté d'une corniche légèrement proéminente couronne le troisième étage. Vient enfin l'attique, surmonté d'une corniche proéminente et

très élaborée où on retrouve des dentelles, des ovales et des rosettes encadrées de consoles ciselées. Tout le fenestration est récent, et le toit est plat.

Le 231, rue Saint-Jacques

L'immeuble du 231-235, rue Saint-Jacques a été conçu par Ross & MacDonald, architectes, et construit en 1929 et 1930, sur l'emplacement de l'édifice de la Standard Life Insurance, détruit par un incendie en 1925. L'édifice comprend deux sous-sols, un rez-de-chaussée et 13 étages dont la superficie va en diminuant à partir du 7^e étage (réservé à la mécanique, le 13^e étage ne mesure que 20 p. cent de la superficie du rez-de-chaussée). L'édifice mesure 60 pieds rue Saint-Jacques, 103,8 du côté ouest, 62,6 le long de la ruelle des Fortifications et 102,2 du côté est. La partie la plus haute de l'immeuble culmine à 158,4 pieds au-dessus du rez-de-chaussée, et les sous-sols (l'un servait jadis de soute à papier-journal) atteignent une profondeur de 36 pieds.

Le bâtiment repose sur des fondations en béton. La charpente est en acier en sous-sol, et en béton armé à partir du rez-de-chaussée. La base est en granit et le reste en pierre calcaire de l'Indiana, avec de hautes parties en métal dans certaines travées de fenêtres.

En concevant cet édifice de style Art déco, les architectes ont tenté de maintenir le rythme de son voisin en donnant au deuxième immeuble une façade symétrique à cinq travées. Par contre, comme les étages sont d'égale hauteur, ils ne correspondent pas avec les étages du 245.

L'immeuble comprend cinq travées. Les fenêtres sont toutes rectangulaires sauf sous les arcs en plein cintre qui couronnent les travées, où elles sont arquées et géminées, sous une imposte trilobée en métal reposant sur un meneau en forme de colonnette. Le tout est couronné par une clé de voûte en pierre simple, ou en forme de palmette. Au sommet des trois travées centrales se trouve un léger enfoncement trilobé. Des pilastres massifs expriment la verticalité, et les deux du centre sont couronnés d'une palmette.

Les deux entrées principales se trouvent dans une embrasure à encadrement massif avec panneau ornemental à colimaçon. Chaque embrasure comprend une porte à deux battants en bronze. L'imposte au-dessus des portes est en verre, sauf pour une bande ornementale en bronze juste au-dessus des portes.

Les fenêtres du rez-de-chaussée sont encadrées de colonnettes engagées. Les meneaux sont en métal, tout comme les panneaux ornements d'étoiles, de fleurs de lys et de rosettes des pleins, entre les fenêtres du rez-de-chaussée et celles de l'étage. On retrouve d'autres motifs ornementaux au-dessus des fenêtres du premier étage, dans l'entablement au-dessus du premier étage, et sur le seuil des fenêtres du huitième.

L'édifice de la rue Saint-Antoine

L'édifice ultra-moderne de sept étages érigé à l'angle sud-ouest des rues Saint-Antoine et Saint-Georges fut construit entre 1957 et 1961 selon des plans du bureau d'architectes Barott, Marshall, Merrett & Barott. L'immeuble mesure 252 pieds sur 109 de profondeur et il est relié aux édifices de la rue Saint-Jacques par trois passerelles. La partie sud-est de l'immeuble a été construite plus tard, soit dès qu'on put démolir le petit bâtiment abritant la sous-station électrique et la chaufferie qui s'y trouvait.

Cet édifice à structure d'acier est revêtu de panneaux vitrifiés de couleur vert foncé et de bandes de marbre italien blanc. Le fenestration, qui occupe 40 p. cent de la superficie de la façade, est en aluminium anodisé gris-brun, sauf pour les cadres des fenêtres du rez-de-chaussée qui sont en bronze et encadrés de colonnes revêtues de verre mosaïque italienne de couleur brun foncé. Les seuils de porte sont en granit bleu-noir.

Tous ces bâtiments ont été achetés par le quotidien *The Gazette* peu de temps après la fermeture de son concurrent. Le seul quotidien anglophone de Montréal utilise toujours le plus vieux et le plus récent des trois édifices. C'est un ensemble immobilier digne de ce journal qui a célébré son deuxième centenaire en 1978.

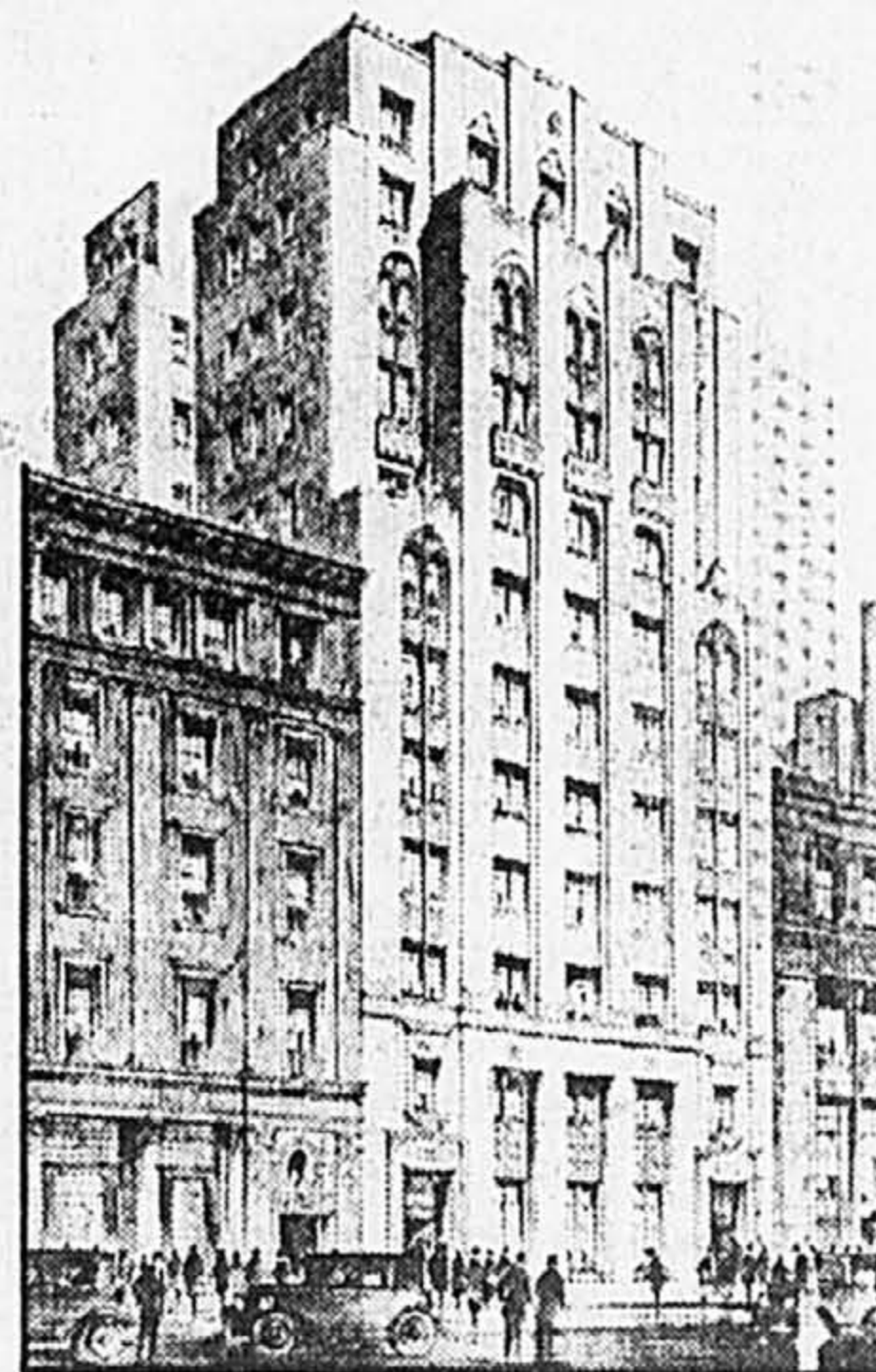


PHOTO THEQUE La Presse

Croquis des architectes pour le deuxième édifice

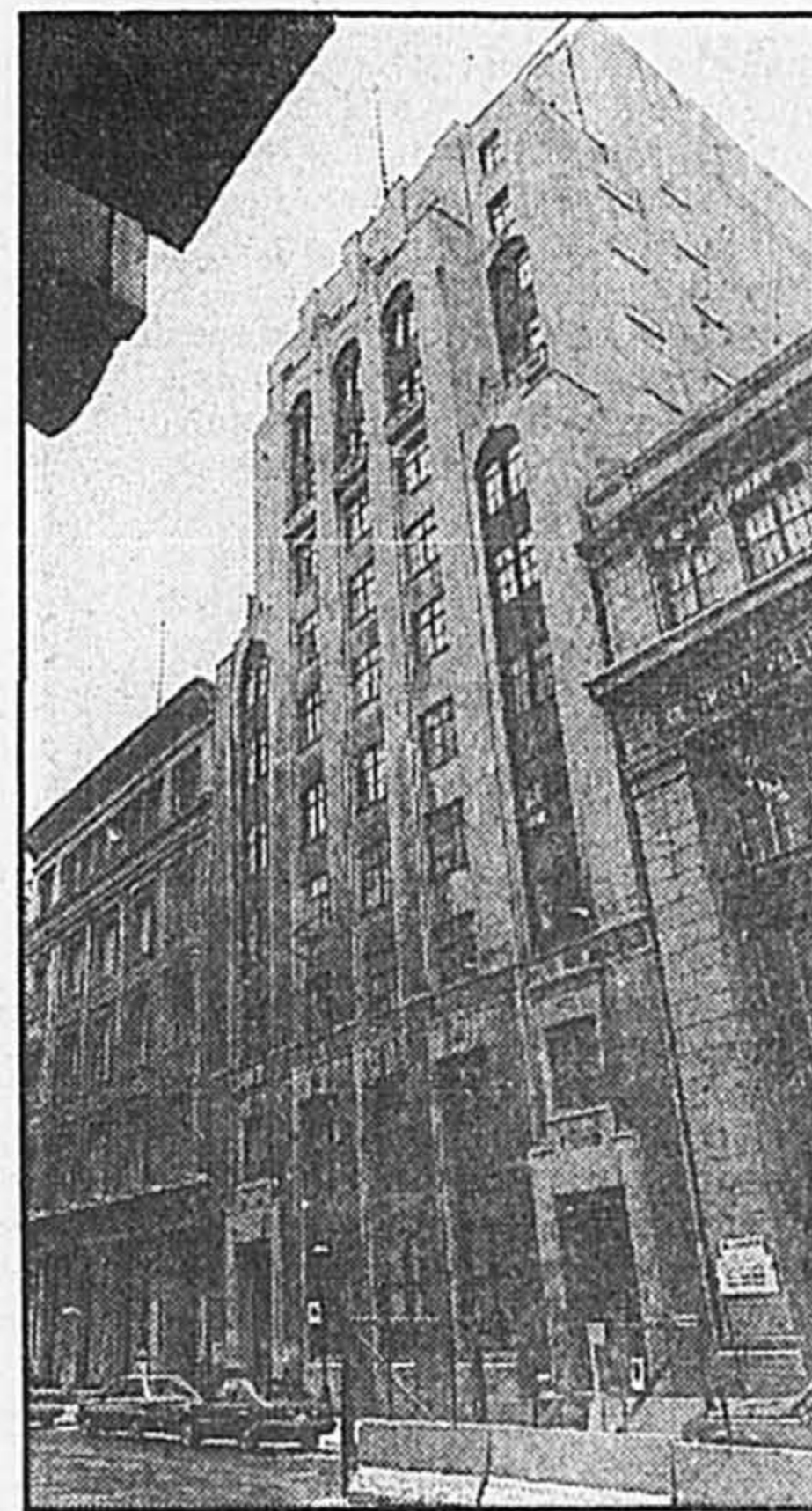
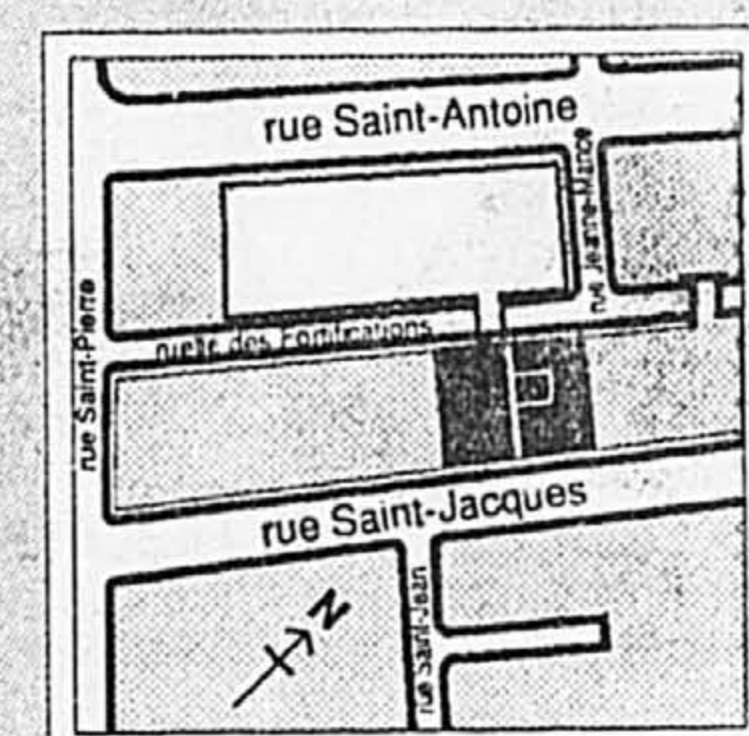


PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

Les deux édifices de la rue Saint-Jacques

SOURCES: Ministère des Affaires culturelles: *Inventaire patrimonial du Vieux-Montréal* - Communauté urbaine de Montréal, Service de la planification du territoire: *Répertoire d'architecture - Les immeubles à bureaux* - Archives de la Ville de Montréal: Numéro spécial du centenaire de *The Montreal Star* publié le 16 janvier 1978; et documents divers - Documentation de *La Presse*: articles divers - *Petit Journal* (3 février 1955): *Quelques journaux de Montréal* - 1. *Le Montreal Daily Star*.

REPÈRES



Nom: édifices du Montreal Star.
Adresses: 231-235 et 241-245, rue Saint-Jacques.
Métro: station Place-d'Armes, direction place d'Armes, puis vers l'ouest, rue Saint-Jacques.

Ces articles sont offerts sous forme de livres par les Éditions La Presse, sous le titre *Montréal, son histoire, son architecture*. Renseignements: Guy Pinard, au 285-7070.

Laval et Laurentides

Plus de papeterie pour la Couronne à Saint-Jérôme et Joliette



JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Les substituts du procureur général du district de Terrebonne qui regroupent les Palais de justice de Saint-Jérôme et de Joliette sont aux abois.

Ils viennent de recevoir une directive émanant du service de l'approvisionnement du gouvernement provincial leur annonçant qu'ils n'auront plus aucun crayon, cartable, trombone, tablette, élastique et autre matériel de bureau à cause des retranchements budgétaires.

«Dans nos fonctions, nous avons absolument besoin de ce matériel. Lorsque nous sommes en cour nous devons constamment prendre des notes», a lancé froidement un représentant du ministère public.

Cette mesure est en vigueur jusqu'en avril, période qui coïncide avec la présentation du prochain budget provincial.

Un procureur s'est vu refuser un car-

table qu'il réclamait pour y placer des cas de jurisprudence.

«Nous allons peut-être être forcés de faire du troc avec les policiers quand ils viendront nous rencontrer pour déposer des plaintes: échanger nos services contre une tablette ou un crayon afin de pouvoir rédiger nos rapports», a mentionné un procureur avec un sourire forcé dans le corridor des pas perdus du Palais de justice.

Au Palais de justice de Saint-Jérôme, il n'y avait même pas, mercredi, de feuille pour la photocopieuse, il semble cependant que cette situation sera corrigée avant avril.

ENFIN, DÉBUT DES TRAVAUX

Un porte-parole du bureau de la ministre Lise Bacon, qui est aussi députée de Chomedey, a fait savoir que les appels d'offres relatifs à la construction du Palais de justice de Laval seront lancés incessamment.

«Ils prendront fin dans trois mois et les travaux de construction commenceront cet été», a précisé le porte-parole.

Selon les plans de la Société immobilière du Québec, le Palais de justice de Laval sera livré à la fin de l'automne 1991.

L'HÔPITAL DANS L'OUEST

La nouvelle selon laquelle Québec accorde une subvention de 50 millions \$ pour l'agrandissement de la Cité de la Santé, ne va pas causer la mort du projet d'un hôpital dans l'ouest de Laval, a fait remarquer le maire Gilles Vaillancourt lors d'une rencontre à son bureau de l'hôtel de ville.

«Nous allons annoncer au cours des prochains jours la composition d'un comité de travail pour faire mûrir ce projet. Sur le comité on retrouvera des dirigeants de la Cité de la Santé», a-t-il précisé.

Lors de la même rencontre, M. Vaillancourt a mentionné que les amendes pour stationnement interdit seront bientôt portées à 30 \$ et même à 60 \$ dans certains secteurs. Elles sont actuellement de 10 \$.

À STE-ANNE-DES-PLAINES ET À SAINT-HIPPOLYTE

Tout indique que les autorités municipales de Terrebonne signeront une entente avec leurs homologues de Sainte-Anne-des-Plaines en ce qui regarde la sécurité publique.

Actuellement, c'est la Sûreté du Québec qui patrouille Sainte-Anne-des-Plaines

et les élus veulent avoir une présence policière plus régulière sur leur territoire.

Le maire Jean-Marc Nepveu, de Sainte-Anne-des-Plaines, a déclaré que l'administration voisine lui avait fait parvenir un document de près de 60 pages relativement aux services policiers que Terrebonne pouvait offrir.

«C'est la seule option que nous étudions dans le moment. Nous avons rejeté l'offre de Saint-Antoine-des-Laurentides et il n'est plus question d'avoir recours à une agence privée», a dit M. Nepveu.

Terrebonne garantit une présence policière 24 heures par jour.

Avant que l'entente ne soit conclue, il faudra attendre encore plusieurs semaines car Terrebonne doit discuter avec les dirigeants de la Fraternité des policiers en plus de s'adresser aux autorités provinciales pour obtenir leur approbation.

À Saint-Hippolyte, les résidents sont mécontents des services policiers. Ils accusent les autorités municipales et celles de la Sûreté du Québec de se renvoyer la balle, principalement en matière d'application du code de la route.

Un officier de la SQ viendra prochainement à la Communale (nom donné à l'immeuble qui loge les bureaux municipaux) dans le but de faire la lumière sur toutes les questions sous la juridiction de ce corps de police.

Le territoire de cette municipalité est très vaste et il est très difficile d'y faire une surveillance régulière.

DU GOLF SUR LE LAC

Le carnaval de Sainte-Marguerite du Lac Masson se poursuivra aujourd'hui alors qu'un tournoi de golf sur le lac sera présenté. La période des inscriptions a été fixée de 11 h 30 à 12 h 30 près du lac Masson.

Il y aura aussi aujourd'hui un tournoi de tir à l'arc et une activité spéciale pour les jeunes avec courses à obstacles, etc. La journée prendra fin par une soirée «fèves au lard et saucisses» au Centre culturel. L'entrée est gratuite.

Par contre, mercredi, les «jeunes détectives» de quatre à 12 ans seront en vedette au Centre culturel.

Pour les amateurs de patinage de la région soulignons que l'on retrouve sur le lac Masson un anneau de glace, un parcours de 3,4 km. La vue est superbe: d'un côté on voit le village et de l'autre on aperçoit les montagnes.